Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

CDG74
CENTRE DE GESTION

ARRÊTÉ DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-SAVOIE N° 2026-CE-041

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-2, L313-4, L452-24, L452-35, L452-36 et D311-1 et suivants,
Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, notamment ses articles 42 et suivants,
Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements relevant de l'article L4 du Code général de la fonction publique, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 335 déclarations :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
38	48	263

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée au représentant de l'Etat en Préfecture de la Haute-Savoie.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site https://www.emploi-territorial.fr, rubrique « Publicité des arrêtés ».

Fait à Annecy le 28 octobre 2026,
Mme Valérie BOUVIER,
Directrice générale, par délégation
du Président du CDG 74,

Télétransmis en Préfecture le 02/11/2026

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021000862001 **Annemasse Agglo**	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/12/2026
	CHARGÉ.E DE TRAVAUX DES BRANCHEMENTS - EAU ET ASSAINISSEMENT H/F En binôme avec le second chargé de branchements, vous êtes chargé.e d'assurer la planification et le suivi des travaux de création ou mise en conformité des branchements pour l'eau potable, les eaux usées et pluviales. Vous réalisez des visites de terrain avec les abonnés concernés, pour l'implantation de la boite de branchement et/ou le regard compteur d'eau. Vous réalisez les devis de branchements (chiffrage estimatif des travaux) et les attachements des travaux et gérez le dossier de suivi informatique. Vous mettez à jour les plans en lien avec le service Système d'information géographique (SIG), en transmettant les données techniques sur les branchements. Si les branchements sont réalisés en régie, vous vous mettez en relation avec le service eau potable. S'ils sont réalisés par les entreprises adjudicataires du marché, vous établissez et suivez le planning de réalisation. Vous suivez et surveillez les travaux de branchements d'eau et d'assainissement et les réfections de tranchées. Vous contrôlez et suivez les métrés puis réalisez des attachements liés aux interventions des entreprises. Vous êtes l'interlocuteur/rice privilégié.e pour répondre aux questionnements des aménageurs, des pétitionnaires, des usagers et entreprises en phase chantier, concernant les branchements.					
V074261022000357001 **Annemasse Agglo**	Agent social	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/02/2027
	MAÎTRE(SSE) DE MAISON H/F Sous l'autorité du chef de service de l'Accueil de Jour, le/la maître(sse) de maison contribue au bon fonctionnement quotidien de « L'E[illegible] » et à la qualité de l'accueil proposé aux personnes accompagnées. Membre à part entière de l'équipe de l'Accueil de Jour, il/elle travail[illegible] étroite complémentarité avec les travailleurs sociaux et les bénévoles, afin de favoriser une circulation fluide des informations et une b[illegible] coordination des interventions. À ce titre, contribuer à l'accueil, à l'information et à la première orientation des personnes accueillies. Participer à la régulation des esp[illegible] et au maintien d'un cadre d'accueil apaisé et respectueux. Contribuer au bon fonctionnement des sanitaires, des douches et des diffé[illegible] espaces de l'Accueil de Jour. Assurer la gestion et le suivi des stocks alimentaires, des produits d'hygiène et d'entretien, du linge, du ves[illegible] et du matériel. Organiser les approvisionnements et réaliser les commandes nécessaires au fonctionnement du service. Veiller au bon[illegible] des locaux, des équipements et du matériel et assurer le lien avec les services techniques. Travailler en lien étroit avec les travail[illegible]					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	sociaux, notamment par la transmission des informations utiles concernant les personnes accueillies et le fonctionnement du service. Travailler en complémentarité avec les bénévoles et participer à l'organisation des activités quotidiennes. Apporter un appui administratif aux travailleurs sociaux et participer notamment à la gestion du courrier des personnes domiciliées via DOMIFA. Participer à l'enregistrement des domiciliations et à la tenue des documents nécessaires au fonctionnement du service. Assurer la permanence téléphonique, notamment le matin. Contribuer à la continuité et à l'évolution du fonctionnement du service.					
V074261022001440001 **Annemasse Agglo**	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	22/10/2026	26/10/2026
	AGENT D'ENTRETIEN AU CENTRE AQUATIQUE H/F Effectuer le nettoyage des locaux et des surfaces du centre nautique : trier et évacuer les déchets courants. Contrôler l'état de propreté des locaux et renseigner le registre. Contrôler la péremption et l'approvisionnement en matériels et produits. Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler aux professionnels compétents. Nettoyer les matériels et les machines après usage. Ranger méthodiquement les produits après utilisation. Séparer les produits toxiques des autres. Information et assistance des usagers.					
V074261023000830001 **Annemasse Agglo**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	02/11/2026
	CHAUFFEUR OPÉRATEUR HYDROCUREUR /OU AIDE CHAUFFEUR H/F Profil chauffeur PL ou aide hydrocureur. Nettoyage des réseaux d'eaux et transport des déchets : Avant toute intervention, vous partic aux opérations préparatoires aux chantiers (préparation du matériel, vérification du camion, sécurisation de la zone). Vous assurez ens le nettoyage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, en fonction des besoins du chantier : opérations de curage, pompage, balay débouchage, ou encore nettoyage des réseaux, des bassins de rétention des eaux pluviales, à l'aide d'un camion hydrocureur. Une fois opérations de nettoyage effectuées, vous acheminez les déchets d'assainissement vers les installations de traitement. Compte-rendu chaque étape, vous informez votre hiérarchie de l'avancement du chantier. Quand celui-ci est terminé, vous faites un compte-re complet à votre hiérarchie. Maintenance : Vous vous assurez du bon état du matériel, et vous vous assurez de son entretien.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000188001 **Annemasse Agglo**	Ingénieur, Ingénieur principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	16/02/2027

RESPONSABLE DE SERVICE USINE DE DEPOLLUTION H/F

Sous la responsabilité du Directeur de l'eau et de l'assainissement, vous assurez le pilotage global de l'usine de dépollution des eaux usées (UDEP). Vous garantissez la continuité du service, la performance des installations et la conformité réglementaire des activités, tout en assurant la gestion des ressources humaines, techniques et financières. Vous contribuez à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie de la collectivité en matière d'assainissement, en conciliant performance environnementale, maîtrise des coûts, sécurité et modernisation des équipements.

1. Conseil stratégique et aide à la décision : réaliser les diagnostics de fonctionnement de l'usine, identifier les besoins et proposer des axes d'amélioration. Piloter les études de faisabilité technique et contribuer aux projets de transformation et de modernisation des installations, en lien avec la Direction de l'eau et de l'assainissement. Apporter une expertise technique à la direction et aux élus pour éclairer les décisions et anticiper les risques techniques, financiers, réglementaires et juridiques. Définir les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la mise en oeuvre des orientations de la collectivité.

2. Pilotage de l'exploitation et optimisation de l'usine : piloter l'exploitation de l'usine et garantir la qualité du traitement des eaux usées, la fiabilité des équipements et la continuité du service. Superviser la maintenance, l'instrumentation, l'autosurveillance réglementaire et l'optimisation des procédés de traitement. Définir et programmer les opérations de renouvellement des équipements, les études techniques et les travaux, en intégrant les évolutions technologiques et les exigences réglementaires, notamment en matière de traitement de l'azote. Optimiser les performances épuratoires et les consommations d'énergie et de réactifs, tout en maîtrisant les coûts d'exploitation. Assurer la veille technique et réglementaire, prévenir les risques sanitaires et environnementaux et veiller à l'application des obligations en vigueur. Élaborer et suivre les indicateurs de performance et les tableaux de bord afin d'évaluer les résultats, d'identifier les marges de progre[illegible] et d'anticiper les besoins.

3. Management et gestion des ressources humaines : encadrer, animer et fédérer les équipes, définir les objectifs et veille[illegible] au développement des compétences. Organiser et planifier l'activité, les interventions et les astreintes afin de garantir la continuit[illegible] de fonctionnement de l'usine 24 h/24. Assurer le suivi des effectifs, des plannings, des absences et des éléments liés au temps de tr[illegible]ail. Participer aux recrutements, conduire les entretiens professionnels et élaborer les besoins en formation en lien avec la Direction[illegible] des ressources humaines. Garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité, le suivi du document unique d'évaluation des ris[illegible]ues professionnels (DUERP), la validité des habilitations et la mise en oeuvre des plans d'action de prévention.

4. Gestion administrative, financière et commande publique : élaborer le budget prévisionnel et assurer le suivi de son exécution, en[illegible]

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	avec la direction et les services financiers. Préparer les marchés publics en rédigeant les pièces techniques, en coordination avec la Direction de l'achat public, et assurer le suivi administratif et financier des marchés, contrats et prestations. Préparer les projets de délibération et contribuer à l'élaboration du Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS), ainsi qu'au rapport annuel d'activité de l'usine. Formaliser les procédures internes et développer des outils de suivi et de pilotage afin de sécuriser les pratiques, d'optimiser les ressources et de rendre compte de l'activité.					
V074261027000549001 **Annemasse Agglo**	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Non	27/10/2026	01/12/2026
	DIRECTEUR/RICE DE L'IMMOBILIER, ASSURANCE ET AFFAIRES GÉNÉRALES H/F Pilotage et management stratégique de la direction : animer et encadrer les pôles composant la Direction. Mobiliser les équipes et impulser une dynamique collective. Participer au comité de direction, instance de coordination qui réunit l'ensemble des directions et la Direction Générale, et aux instances délibératives de la collectivité. Contribuer aux réflexions transversales et groupes de travail. Assurer le pilotage stratégique et financier de la direction. Maintenir des relations avec les élus communautaires sur les projets transversaux. Adapter de manière agile et réactive l'organisation du travail en fonction des nouveaux projets initiés par la Direction Générale. Développer et faire adhérer à la démarche projet, à la transversalité des actions et au travail collaboratif, en lien avec les méthodes et outils proposés (ou à proposer) dans les collectivités. Veiller au maintien et à l'amélioration continue de la qualité dans les relations avec les services opérationnels. Pilotage de l'activité de la direction : appuyer à la Direction Générale sur l'animation de projets transversaux. Assurer une veille sur les sujets concernant la direction. Favoriser la diffusion d'une culture administrative commune au sein des services. Mettre en place la dématérialisation des procédures relevant des Affaires Générales. Contribuer à l'élaboration et la mise en oeuvre de la stratégie foncière et assurantielle d'Annemasse Agglo avec le service affaires foncières, immobilier et assurance. Contribuer au conseil et à la coordination juridique avec le service Assemblées et affaires juridiques. Accompagner la mise en oeuvre des missions DPO. Accompagner la coordination de la réception, la diffusion et l'expédition du courrier. Le poste est mutualisé avec le Groupement Local de Coopération Transfrontalière des transports publics transfrontaliers (GLCT) à hauteur de 5% du temps de travail.					
V074261026000102001 **CCAS DE LA ROCHE SUR FORON**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	AGENT POLYVALENT RESIDENCE AUTONOMIE (h/f) Sous l'autorité de la Directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en charge de la supervision de la Résidence Autonomie, vous êtes garant de la qualité de vie du quotidien de la personne âgée.					
V074261026000118001 **CCAS DE LA ROCHE SUR FORON**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	Agent d'Animation Vous travaillez dans un multi-accueil (enfants 16 mois à 3 ans). Vos principales missions : répondre aux besoins vitaux des enfants (alimentation, sommeil, soins d'hygiène, sorties...). Organiser et animer des activités adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. Participer aux activités (sorties, fêtes, décorations...). Accueillir et être à l'écoute des familles. Assurer la circulation de l'information entre le directeur, l'équipe et les familles.					
V074261026000149001 **CCAS DE LA ROCHE SUR FORON**	Infirmier en soins généraux	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	25/11/2026
	Infirmier RSAI (h/f) Sous l'autorité de la Responsable Petite Enfance, vous êtes Infirmier.ère Référent.e Santé Accueil Inclusion (RSAI) de 2 multi-accueils. Votre temps de travail se décompose comme suit : 80% en tant qu'encadrant de terrain auprès des enfants et 20% en tant qu'infirmière sur la crèche Pom'Canailles. 30 heures par an dédiées à la crèche Pom'Canailles en tant qu'RSAI. 10 heures par an dédiées à la crèche Rock'Coeur en tant qu'RSAI.					
V074261026000167001 **CCAS DE LA ROCHE SUR FORON**	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	25/11/2026
	Auxiliaire de Puériculture (F-H)volante Sous l'autorité de la Responsable Petite Enfance, vous contribuez au quotidien à l'accueil des enfants et à l'organisation dans les 2 struc[illegible]res selon un planning établi et en fonction des remplacements le cas échéant.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261023000888001 **CCAS DE PASSY**	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Moniteur-éducateur et intervenant familial, Moniteur-éducateur et intervenant familial principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	15/12/2026
	Un TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F) - PT 20 Placé(e) sous l'autorité de la direction du CCAS et de la résidence Autonomie pour Personnes Agées « le Passyflore ». Vous aurez en charge l'accompagnement des administrés du CCAS et la conduite de projets sous la coordination de la direction. Vous travaillerez en collaboration avec la secrétaire et l'animatrice senior du CCAS.					
V074261023001242001 **CCAS DE PASSY**	Aide-soignant de classe normale, Aide-soignant de classe supérieure, Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/02/2027
	Un Aide-soignant (H/F) - PT00025 Le CCAS de la Mairie de PASSY recherche pour sa résidence autonomie le PASSYFLORE (80 résidents majoritairement de Gir 4 à 6) une aide-soignante à temps complet sur un poste vacant. Dans un lieu de vie convivial et dynamique, vous travaillerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire de 17 agents (Infirmière coordinatrice, aides-soignantes, agents d'entretien, animatrice...) et en coordination avec les intervenants extérieurs (médecins, kinésithérapeutes, IDEL, aides à domicile...). Placé sous l'autorité de la directrice et de l'infirm coordinatrice, vous aurez en charge le bien être des résidents.					
V074261027000090001 **CCPC**	Attaché	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	26/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Responsable Ressources Humaines Placé sous l'autorité de la Présidente et de la Directrice Générale des Services, vous mettez en œuvre la politique de gestion des ressources humaines. Vous assurez la gestion administrative et statutaire du personnel. Vous informez et apportez des conseils dans les domaines des Ressources Humaines. Vous veillerez à exercer vos missions en cohérence avec le label Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) dans lequel la CCPC s'est engagée et a obtenu une première étoile en 2025. MISSIONS : mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines. Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines et aux actions liées à la santé et à la sécurité au travail. Participer à la préparation du budget (piloter et contrôler la masse salariale, les crédits de personnel, le plan de formation...). Animer la politique d'optimisation des ressources humaines. Développer les projets liés à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (anticiper les besoins, inventorier les compétences...). Définir, piloter et mettre en œuvre la politique de recrutement et de mobilité interne (cadrer les besoins, conduire, participer, organiser les entretiens...). Assurer le suivi administratif des demandes de stages et des candidatures spontanées. Elaborer des tableaux de bord et suivre l'évolution de la masse salariale. Piloter l'élaboration du bilan social (collecte des données, mise en place d'indicateurs, alimentation du bilan...), en assurer l'exploitation et la diffusion (CST, élus...). Assurer la gestion administrative et statutaire du personnel : animer et coordonner l'activité du service (RH, gestion des paies, entretiens...). Préparer tous les documents réglementaires liés à la gestion du personnel et en assurer le suivi (cotisations sociales, reconstitution de carrière, gestion des différents congés, positions, cessation d'activité, rédaction de contrats de travail, arrêtés de nomination, traitement dossiers CNRACL, en lien avec le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale...). Tenir à jour les dossiers individuels administratifs des agents. Elaborer les tableaux de bord sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés, formation, compte épargne temps...). Superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire. Garantir l'application de la réglementation sociale et les obligations légales de l'employeur. Assurer une veille réglementaire et technique. Apporter une expertise juridique et prévenir les risques de contentieux en matière de gestion du personnel. Assurer la mise en œuvre et le suivi de la réglementation en matière de protection sociale et de santé (reclassement, maladie, maintien de salaire...). Elaborer et mettre en œuvre les différents processus RH (formation, santé au travail, protection sociale...) : définir les orientatio élaborer le plan de formation et le règlement de formation (recenser et prioriser les besoins), en assurer la diffusion et la mise en œuv lien avec les services (rechercher des prestataires avec demande de devis, gestion des inscriptions, diffusion de l'offre du CNFPT...). M en œuvre les entretiens professionnels (communiquer, accompagner les encadrants, élaboration d'outils, exploiter les résultats, assu suivi...). Piloter l'élaboration et actualisation des fiches de poste en lien avec les services. Garantir le suivi des dossiers des agents et ve la bonne gestion des carrières en matière d'avancement de grade, d'échelon et de promotion interne. Développer les compéten accompagner les agents dans la professionnalisation. Contribuer à l'amélioration des conditions et d'organisation du travail, p l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, faire le lien avec l'ass de prévention. Bâtir et développer les relations avec les organismes de protection sociale complémentaire (Mutuelles,...).					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Entretenir les relations et négocier avec les partenaires sociaux : assister le pilotage du dialogue social. Assurer le suivi des dossiers pour les instances représentatives (CAP, CST,...) et y participer le cas échéant. Organiser les élections professionnelles et la mise en place des instances paritaires. Entretenir les relations avec les partenaires sociaux (Syndicats, délégués du personnel...) et animer les réunions en lien avec le Président et la DGS. Veiller à la bonne mise en œuvre des accords conclus et communiquer auprès des partenaires sociaux sur le déroulement des opérations. Suivre la législation du travail en vigueur et négocier avec les représentants du personnel au sein des instances représentatives. Informer et apporter des conseils dans les domaines RH : accompagner l'équipe encadrante dans sa fonction de management, de tutorat, d'apprentissage... Informer, conseiller et orienter les agents (prise de poste, accueil, dispositifs de formation, concours/examens professionnels, mobilité, protection sociale...). Assister et conseiller des élus en lien avec la DGS. Assister et conseiller les autres services de la collectivité en matière de RH (réglementation, formation, recrutement, gestion des carrières, rémunération...). Activités et tâches secondaires du poste : développer, organiser et améliorer l'information et la communication interne en favorisant la concertation et en développant de nouveaux supports.					
V074261021001379001 **CDC DE LA VALLEE DE CHAMONIX MONT BLANC**	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe, Conseiller des APS, Conseiller principal des APS	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/12/2026
	Directeur / Directrice des Sports Piloter la politique sportive : mettre en oeuvre et évaluer le Projet Sportif Local. Collecter, analyser et diffuser des données statistiques et des études sur les pratiques physiques, les évènements sportifs, les équipements, l'emploi et l'économie du sport à l'échelle de la vallée. Conseiller les élus dans la préparation des décisions (bureaux exécutifs, conseils communautaires). Gérer et moderniser les équipements : gérer le centre sportif et conduire sa modernisation (patinoire, piscines, remise en forme, escalade), les sites nordiques, les stades de slalom, le skatepark, les courts de tennis et les sentiers. Garantir sécurité, conformité réglementaire et continuité de service sur les deux saisons. Optimiser l'exploitation (tarifs, créneaux, équilibre financier) en anticipant l'adaptation au changement climatique. Manager et gérer : encadrer et accompagner le développement des compétences d'une équipe pluridisciplinaire. Adapter l'organisation aux orientations du PSL / de la politique sportive. Préparer et exécuter le budget, rédiger les cahiers des charges des marchés publics. Monter et suivre les cofinancements (Agence nationale du sport, Banque des Territoires, fonds européens, CEE, mécénat). Animer les partenariats : entretenir les relations avec les partenaires institutionnels et sportifs (communes, Office de Tourisme, Département, Région, services de l'État, Agence nationale du sport, fédérations, associations locales). Accompagner les organisateurs des grands événements (UTMB, Kandahar, Marathon du Mont-Blanc, Coupe du Monde d'escalade). Coordonner les parcours des espoirs vers l'élite avec les clubs, les fédérations et les structures d'excellence (ENSA, EMHM).					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022000774001 **CDC DE LA VALLEE DE CHAMONIX MONT BLANC**	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	22/11/2026
	Assistant finances (H/F) Assurer le traitement comptable des dépenses et recettes courantes concernant le traitement comptable des assurances et des associations. Assurer les déclarations de sinistres en lien avec l'assurance et les services. Assurer la gestion administrative et comptable des subventions aux associations. Prendre en charge l'accueil téléphonique et physique du service finances. Gérer l'organisation des commissions et le suivi des décisions et délibérations. Assurer le secrétariat du service (courrier, téléphone...).					
V074261023001447001 **CDC DE LA VALLEE DE CHAMONIX MONT BLANC**	Attaché, Attaché principal, Attaché de conservation du patrimoine, Attaché principal de conservation du patrimoine	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	22/12/2026
	Responsable pôle accueil et administration des musées (H/F) Assurer la gestion administrative et financière du réseau des musées. Gérer l'administration courante et préparer les actes administratifs (délibérations, conventions...). Assurer la fonction de régisseur de recette et superviser l'ensemble des régies. Gérer la billetterie et piloter ses évolutions. Participer à l'élaboration des budgets et assurer le suivi comptable et analytique. Gérer les dossiers de subvention et accompagner les projets de mécénat. Gérer les commandes et préparer les marchés publics avec le service marchés. Coordonner les équipes d'accueil du réseau des musées et garantir le bon fonctionnement des sites. Encadrer directement les 2 gestionnaires de site (catégorie B) et les accompagner dans le management des agents d'accueil et de surveillance (8 agents et saisonniers), le recrutement, la formation et l'intégration des agents. Coordonner les plannings et harmoniser les procédures d'accueil et de fonctionnement. Supervis maintenance des bâtiments et l'entretien des locaux. Veiller au respect de la réglementation ERP, à la prévention des risqu l'amélioration de l'accueil des publics et à la sécurité des biens et des personnes. Piloter la communication et le développement ressources propres des musées. Coordonner les offres boutiques et gérer les locations de salles. Suivre les résultats commercia et proposer des actions pour développer les recettes. Élaborer et mettre en oeuvre le plan de communication ; gérer la communic on courante et la promotion touristique (print, réseaux sociaux, sites internet...). Organiser les accueils presse et événements protocol es. Relayer les actions des musées auprès du service communication de la CCVCMB et des partenaires touristiques, et développe ces partenariats. Participer à l'équipe de direction des musées (avec la directrice, le responsable du service des collections et la responsabl des publics). Produire les tableaux de bord, contribuer aux bilans d'activité et identifier les axes d'amélioration. Participer à la conception e					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	mise en oeuvre des Projets Scientifiques et Culturels et contribuer aux projets culturels du réseau. Assurer l'intérim de direction pendant les absences de la directrice. Contribuer à animer, piloter et former les équipes. Représenter les musées auprès des services de la collectivité et des partenaires.					
V074261027000195001 **CDC DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Instructeur Contrôleur Application du droit des sols Dans le cadre d'une création de poste, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, recherche un instructeur contrôleur Application du droit des sols à temps complet sous la responsabilité de la direction de l'urbanisme, de l'habitat et du logement.C'est au sein du service Urbanisme, Habitat et Logement, sous la responsabilité de la direction que vous assurerez les missions suivantes : Instruction des ADS. Accueillir, informer et conseiller le public : informer sur les règles applicables en fonction de la situation du projet. Informer les usagers et professionnels sur la composition d'un dossier. Orienter le public vers les services compétents (architectes conseils, architecte des bâtiments de France...). Instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme et de déclaration d'enseigne. Vérifier la recevabilité, la complétude des dossiers, la conformité du projet par rapport aux règles d'urbanisme et autres législations (accessibilité, sécurité). Rédiger et proposer à la signature des élus les courriers et arrêtés dans le respect des délais d'instruction. Gérer les dossiers dématérialisés des demandes d'autorisation d'urbanisme via le logiciel métier « Next Ads ». Contrôle de conformité. Suivre les conformités à la suite des délivrances des autorisations d'urbanisme et de publicité extérieure sur les 7 communes de la CCSLA. Assurer le contrôle de la conformité et les récolements des constructions autorisées dans le cadre du périmètre du service instructeur, en gérant les éventuelles mises en demeure. Gérer les infractions dans le cadre d'une assermentation en réalisant des actes afférents : constats, rapports et PV...). Conseil et accompagnement. Elaborer la veille juridique en matière d'urbanisme (actualités jurisprudentielles, nouvelles lois, réglementations, fiches juridiques). Garantir la sécurité juridique des actes du service. Conseiller les élus, les particuliers et les aménag sur la faisabilité réglementaire de leurs projets.					
V074261027000339001 **CDC FAUCIGNY GLIERES**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	26/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur-trice périscolaire 35h Le service enfance de la CCFG regroupe 12 sites d'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans sur l'ensemble du territoire et 7 sites de restauration collective. Les missions de ce service s'articulent autour de l'accueil périscolaire (matin et soir), de la restauration collective, de l'accueil de loisirs sans hébergement (mercredis et vacances scolaires), de l'accompagnement à la scolarité, de l'animation décentralisée. VOS MISSIONS : au sein du site du service enfance et sous la responsabilité des responsables de secteurs, vous prendrez en charge différentes activités et assurerez les missions suivantes : Restauration scolaire : prendre en charge les enfants à l'école, accompagner les enfants au restaurant collectif, veiller au bon déroulement du repas, surveiller les enfants dans le réfectoire, dans les déplacements et la cour d'école, mettre en place des activités de loisirs, ludiques ou éducatives dans le cadre du projet pédagogique de la structure avant ou après les repas. Périscolaire, aide aux leçons et étude surveillée : accueillir/surveiller et encadrer des groupes d'enfants, appliquer les règles de sécurité et d'hygiène, animer des activités éducatives/culturelles/manuelles/sportives, accompagner les enfants dans la compréhension de leurs leçons et devoirs, surveiller les enfants inscrits en étude.					
V074261023000639001 **CDC PAYS D'EVIAN VALLEE D'ABONDANCE**	Technicien	Départ d'un agent précédemment affecté au projet	35h00	Oui Art. L332-25 du code général de la fonction publique	23/10/2026	23/11/2026
	Chargé.e de mission Biodiversité et Natura 2000					
V074261023000654001 **CDC PAYS D'EVIAN VALLEE D'ABONDANCE**	Technicien	Départ d'un agent précédemment affecté au projet	35h00	Oui Art. L332-25 du code général de la fonction publique	23/10/2026	23/11/2026
	Médiateur.rice Eco-garde Espaces Naturels					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261023001133001 **COMMUNE DE DUINGT**	Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 7 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/02/2027
	Secrétaire général de mairie (h/f) Secrétaire de Mairie dans une commune de +1000 habitants, collaboratrice directe du Maire et des adjoints, la/le secrétaire de mairie met en oeuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale et coordonne les services de la commune avec ses moyens matériels, financiers et humains.					
V074261021000675001 **COMMUNE DE GAILLARD**	Directeur gal. des services [A]	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Non	21/10/2026	20/11/2026
	Directeur général des services Vous souhaitez mettre votre expertise au service d'une collectivité ambitieuse, agile et en pleine évolution ? Vous souhaitez accompagner les élus dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques tout en pilotant la transformation de l'administration communale ? Rejoignez la Ville de Gaillard. Ville frontalière immédiatement accolée à Genève, Gaillard (12 000 habitants) bénéficie d'un positionnement stratégique au sein d'Annemasse Agglomération (90 000 habitants). Territoire attractif et en constante évolution, la commune conduit de nombreux projets de développement répondant aux attentes de ses habitants tout en s'adaptant aux profondes mutations des collectivités territoriales. Dans le cadre de son Projet d'Administration, la Municipalité souhaite renforcer la transversalité, la performance de l'action publique et la qualité du service rendu aux usagers. La Direction Générale est pleinement engagée dans une dynamique de modernisation des organisations, de responsabilisation des encadrants et d'accompagnement du changement. Sous l'autorité directe de Monsieur le Maire, en lien étroit avec les élus, le Directeur Général des Services constitue le principal conseiller stratégique de l'exécutif municipal. Il participe à la définition des orientations de la collectivité, en garantit la traduction opérationnelle et veille à la soutenabilité financière des politiques publiques. À la tête de l'administration, il pilote l'ensemble des directions, impulse les projets structurants, accompagne les transformations de l'organisation et développe une culture de performance, de responsabilité et d'amélioration continue. Dans un contexte d'évolution permanente des finances locales, le Directeur Général des Services joue un rôle déterminant dans le pilotage budgétaire et financier de la collectivité. Il éclaire les décisions des élus grâce à une analyse prospective des équilibres financiers, identifie les marges de manœuvre, sécurise les investissements et garantit une gestion efficiente des ressources publiques. Vos missions seront les suivantes : Conseiller le Maire et les élus dans la définition des orientations stratégiques de la collectivité. Garantir la mise en œuvre des politiques publiques dans le respect des objectifs fixés par l'exécutif municipal. Piloter la stratégie financière de la collectivité et proposer des scéna					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	prospectifs permettant d'éclairer les décisions des élus. Élaborer, suivre et sécuriser la trajectoire financière pluriannuelle (PPI, prospective financière, autofinancement, dette, fiscalité). Superviser la préparation budgétaire, garantir les grands équilibres financiers et assurer le suivi de l'exécution budgétaire. Développer des outils d'aide à la décision, des tableaux de bord stratégiques et une véritable culture de pilotage de la performance publique. Identifier les leviers d'optimisation financière (subventions, contractualisations, recherche de financements, maîtrise des dépenses, optimisation des recettes). Piloter les projets structurants de la collectivité et garantir leur faisabilité financière, juridique et organisationnelle. Manager le comité de direction, accompagner les cadres dans leurs responsabilités et développer la transversalité entre les services. Représenter la collectivité auprès des partenaires institutionnels et développer les coopérations territoriales.					
V074261022000599001 **COMMUNE DE GAILLARD**	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	22/11/2026
	Assistant(e) administratif(ve) culture et vie associative EVENEMENTIEL ET CULTURE : suivi administratif et logistique de l'ensemble de la programmation culturelle. Aide à la conception, la préparation et l'installation des évènements culturels et festifs. VIE ASSOCIATIVE : personne référente pour le monde associatif. Gérer la base de données associative, du planning des manifestations et suivi des conventions. Organiser la journée des associations et les événements sportifs. Instruire et suivre les demandes de subventions. GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMUNICATION : assurer le suivi administratif du service (courriers, demandes de devis, bons de commande, collecte etcentralisation des informations, conventions, billetterie, etc.). Coordonner les affichages et la distribution des documents de la collectivité. Gérer les supports digitaux (site internet, réseaux sociaux, newsletter, panneaux lumineux, vidéos, etc.).					
V074261027000822001 **COMMUNE DE GAILLARD**	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Assistant administratif et social Mission 1 : Secrétariat du C.C.A.S. : recevoir des administrés pour une première écoute et réponse sociale, ou orientation vers les services spécialisés. Assurer l'accueil téléphonique. Constituer et gérer les dossiers de domiciliations. Participer à la préparation du budget du CCAS. Participer à la préparation et au suivi des réunions et commissions plénières du C.C.A.S. et rédiger les compte- rendus, décisions et délibérations. Constituer les dossiers d'aide sociale légale. Délivrer l'aide sociale facultative (bons alimentaires, bons de caisses, bons de pharmacie, tickets de bus, colis alimentaires). Vérifier les factures. Organiser la fête de fin d'année des retraités de la Commune et la distribution de colis dans les EHPAD (Noel /Pâques). Gérer et participer à la mise en œuvre du plan canicule ou autre dispositif. Mission 2 : Soutien administratif et fonctionnel aux services dépendant de la Directrice de l'Action Sociale : assurer l'accueil du service des retraités. Suivi des dispositifs : FLE-ALPHA. Assurer le secrétariat du chantier d'insertion et les actes d'administration (déclaration sur les plateformes) du personnel en contrat d'insertion- enregistrer les fiches de prescription, effectuer la saisie des agents sur le portail dédié, collaborer aux demandes de subvention, à l'exécution des bilans, être en lien avec les RH, le Service Finance, les co-financeurs, l'accompagnement socio-professionnel, l'encadrement technique. Remplacements ponctuels d'agents sur les services de l'Action Sociale si besoin (ALM, Maison France Services...). Dans le cadre de l'épicerie sociale : assurer le premier accueil des nouveaux bénéficiaires et leur présenter l'organisation de l'épicerie sociale ainsi que les services communaux, rédiger des courriers d'acceptation et/ou de refus d'inscription, mettre à jour la liste des bénéficiaires, tenir les encaissements lors de la distribution et assurer les tâches de régisseur suppléant, gérer la liste d'attente suite aux prescriptions reçues, renforcer l'action sociale menée à l'épicerie sociale : être à l'écoute du public, recueillir la parole des bénéficiaires, réguler le flux, assurer un rôle de médiation. Participer à la mise en place hebdomadaire de la distribution (mise en rayon) et à la distribution des denrées alimentaires. Appliquer le protocole d'hygiène avant et après chaque distribution. Participer à l'organisation d'actions collectives. Mission 3 : Assistance du Directeur de l'Action Sociale : assurer le secrétariat du responsable (courriers, rapports, notes, téléphones, classement). Représenter le responsable de l'action sociale à l'occasion de réunions et lui rendre compte. Aider à la constitution des bilans d'activité des services et des dossiers de demandes de subvention. Préparer les dossiers du responsable de l'Action Sociale pour ses réunions. Être propositionnel sur l'organisation et le développement de l'action sociale. Echanger des informations avec les partenaires sociaux de la Commune. Mission 4 : Secrétariat de la Maire adjointe aux Affaires Sociales et du Maire adjoint chargé du logement : accueillir le public souhaitant rencontrer les adjoints et répondre aux courriers de demande de logements. Transmettre les courriers à la Maison de l'Habitat. Gérer les rendez-vous.					
V074261021001088001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	35h00	Oui Art. L343-1 du code général de la fonction publique	21/10/2026	27/10/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		collectivité				
	Adjoint(e) à la/au responsable du COSDEP74 Placé sous l'autorité de la responsable, l'adjoint(e) à la/au responsable est en charge d'assurer un rôle d'appui auprès de la/du responsable du COSDEP74 en veillant à la bonne gestion de l'association et des activités proposées, en assurant la suppléance des missions d'administration du logiciel métier, l'encadrement fonctionnel de l'équipe en collaboration avec la responsable, ainsi que le suivi des contrats et partenariats. Ce poste à forte polyvalence implique une collaboration étroite avec l'ensemble de l'équipe, la conduite d'actions intégrant les principes du développement durable et la mise en œuvre des moyens nécessaires pour répondre aux attentes des adhérent(e)s.					
V074261021001232001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Attaché, Conseiller socio-éducatif, Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	31/12/2026
	TRAVAILLEUR SOCIAL GÉNÉRALISTE - PMS DE BONNEVILLE H/F La Direction Territoriale Arve Faucigny Mont-Blanc recherche un travailleur social généraliste pour son service Développement et Inclusion Sociale. Placé sous la responsabilité du Chef de service prévention solidarités, le travailleur social met en oeuvre, au sein du Pôle Médico-Social, les orientations départementales en matière d'action sociale, dans le respect du cadre institutionnel et des règles éthiques et déontologiques de sa profession, en contribuant à la prévention des difficultés sociales et médico-sociales sur le territoire. A ce titre, vos missions sont : réaliser des diagnostics psychosociaux et évaluer les situations individuelles. Accompagner les personnes et les familles dans leurs démarches et leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle. Contribuer à la prévention, à la protection de l'enfance et à la lutte contre les exclusions. Élaborer et mettre en oeuvre des projets d'action sociale individuels et/ou collectifs, en coordination avec les partenaires. Intervenir dans les situations d'urgence et favoriser l'autonomie des personnes. Conduire des actions de prévention, participer aux partenariats locaux et à l'observation sociale territoriale. Assurer la médiation avec les institutions et faciliter l'accès aux droits. Constituer et instruire les dossiers administratifs et rédiger les écrits professionnels.					
V074261021001276001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Attaché, Conseiller socio-éducatif, Educateur de jeunes	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	collectivité				
	TRAVAILLEUR SOCIAL GERNARALISTE - REFERENT INFORMATIONS PREOCCUPANTES -PMS DE PASSY H/F La Direction Territoriale Arve Faucigny Mont-Blanc recherche un travailleur social généraliste- référent IP pour son service Développement et Inclusion Sociale. Placé sous la responsabilité du Chef de service prévention solidarités, le travailleur social met en oeuvre, au sein du Pôle Médico-Social, les orientations départementales en matière d'action sociale, dans le respect du cadre institutionnel et des règles éthiques et déontologiques de sa profession, en contribuant à la prévention des difficultés sociales et médico-sociales sur le territoire. A ce titre vos missions sont : élaborer des diagnostics psychosociaux et évaluer les situations, notamment dans le cadre de la protection de l'enfance. Accompagner les personnes et les familles sur les plans social, éducatif et administratif, en favorisant leur autonomie. Concevoir, piloter et coordonner des projets d'action sociale et des interventions partenariales. Conduire des actions de prévention et contribuer au développement du réseau local. Assurer la médiation avec les institutions et faciliter l'accès aux droits. Instruire les dossiers sociaux et produire les écrits professionnels. Missions spécifiques : dans le cadre des compétences enfance-famille : assurer la référence en évaluation des informations préoccupantes auprès de l'UEIP. Participer aux entretiens avec les familles. Contribuer à l'analyse des situations et à l'élaboration de préconisations avec le référent de l'UEIP. Participer aux temps de soutien technique liés à cette mission spécifique.					
V074261022000315001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Sage-femme de classe normale, Sage-femme hors classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/12/2026
	SAGE FEMME - PMS DE CLUSES H/F La Direction Territoriale Arve Faucigny Mont-Blanc, recherche pour son Service prévention solidarité de Cluses, un/une Sage-fem Placé(e) sous l'autorité du chef de service, le/la Sage-femme assure sur son territoire d'intervention, une prévention médico psycho-soc un suivi gynécologique et un suivi global de la grossesse, du postnatal et du périnatal. Participe aux activités de planification, d'éduca familiale et d'accès à la contraception. Assure des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé. À ce titre, vos miss sont : réaliser des consultations pré et postnatales. Réaliser des entretiens prénatal et postnatal précoce. Préparer à la naissance et parentalité. Dépister et accompagner les grossesses à risques médico-psycho-sociaux. Réaliser des consultations de contraception et de s gynécologique de prévention. Organiser et animer des actions de prévention individuelles ou collectives en matière de contraception, d Réaliser des travaux de recherche dans le domaine de la périnatalité.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022000463001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Attaché, Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif, Educateur de jeunes enfants	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/01/2027
	TRAVAILLEUR SOCIAL VULNÉRABILITÉ H/F La Direction Territoriale Arve Faucigny Mont-Blanc recherche un travailleur médico-social vulnérabilité pour son Service Autonomie. Placé sous la supervision du chef de service Autonomie ou du responsable technique, le professionnel met en oeuvre les missions confiées dans le respect du cadre institutionnel et des règles éthiques et déontologiques. Il favorise l'implication des publics dans la résolution de leurs difficultés et contribue aux actions de prévention et d'accompagnement face aux problématiques sociales et médico-sociales. Par son action de proximité avec les usagers et les partenaires, il participe au renforcement des liens sociaux et des solidarités sur le territoire. A ce titre, vos missions sont de : réaliser des diagnostics psychosociaux afin d'évaluer les situations de vulnérabilité et les besoins des personnes. Assurer un accompagnement social et éducatif favorisant l'autonomie et l'implication des publics dans leur projet. Accompagner les personnes dans leurs démarches administratives et faciliter l'accès effectif à leurs droits. Coordonner les interventions des différents acteurs autour des personnes vulnérables. Repérer et traiter les situations d'urgence, de maltraitance ou de vulnérabilité. Développer et entretenir les partenariats locaux et participer aux réunions d'équipe et d'appui technique. Constituer et instruire les dossiers administratifs à caractère social (enquêtes sociales, rapports, notes de synthèse). Participer à la mise en oeuvre d'actions de prévention et des politiques locales en faveur des personnes âgées et handicapées.					
V074261026000742001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Rédacteur	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	Non	26/10/2026	01/12/2026
	Assistant de communication visibilité					
V074261026000747001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Rédacteur	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	Non	26/10/2026	01/12/2026
	Référente politiques éducatives					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261026000750001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	Non	26/10/2026	01/12/2026
	Second de cuisine					
V074261026000753001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Technicien	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	Non	26/10/2026	01/12/2026
	Technicien de laboratoire routier					
V074261026000768001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Rédacteur	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	26/10/2026	01/01/2027
	Correspondant applicatifs métier					
V074261027000049001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif, Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	11/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	RÉFÉRENT ENFANTS EN ÉTABLISSEMENTS ET ALTERNATIVES AU PLACEMENT H/F La Direction Territoriale du Bassin Annécien, recherche pour son Service Enfance, un/une Référent(e) enfants en établissements et alternatives au placement. Placé sous l'autorité de la Référente technique, le/la Référent(e) enfants en établissements et alternatives au placement est en charge d'élaborer des projets d'action sociale concernant les familles dont un ou plusieurs enfants relèvent de l'aide sociale à l'enfance et les jeunes majeurs relevant de ces mêmes dispositions, dans le respect du droit des enfants et des familles, de coordonner les actions conduites dans le cadre du projet pour l'enfant en veillant à ce qu'elles offrent aux enfants les conditions de protection et d'éducation nécessaires tout en visant à conforter, restaurer, développer les compétences parentales le tout dans le cadre des actions conduites au titre du Projet Pour l'Enfant, être l'interlocuteur mandaté par le Service Enfance auprès des établissements et services habilités de Protection de l'Enfance. A ce titre vos missions sont de : élaborer le projet pour l'enfant en liaison étroite avec l'ensemble des acteurs concernés, en recherchant l'adhésion éclairée de la famille, et veiller à la réalisation des objectifs fixés et à la tenue de bilans en vue de mesurer la réalisation des objectifs. Recueillir les informations permettant d'avoir une meilleure connaissance de la situation familiale puis s'assurer de l'adéquation des actions conduites aux besoins de l'enfant et de sa famille (rapport d'évaluation préalable à la mesure, rapports d'échéances des établissements et services intervenant sur mandat du département ; rapports circonstanciés des établissements et services intervenant sur mandat judiciaire). Coordonner les actions, dans un souci de cohérence et de continuité des interventions, en particulier à chaque échéance. Informer et accompagner la famille dans les procédures d'admission à l'aide sociale à l'enfance et d'orientation vers les différents dispositifs (préparation et participation aux recueils d'accord préalable à l'admission à l'ASE et d'avis préalable à l'accueil dans un établissement). Préparer les éléments nécessaires à la prise de décision à l'échéance et participer aux audiences (mineur confié au département par décision judiciaire). Veiller au respect des échéances et proposer des évolutions chaque fois que la situation le nécessite, en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués et en associant la famille. S'assurer du travail d'accompagnement auprès des parents dans le respect du projet de l'enfant. Participer et contribuer à des actions et des projets départementaux et territoriaux. Participer à la permanence territoriale prévue pour gérer les demandes d'accueil d'urgence.					
V074261027000060001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif, Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	14/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	SECRÉTAIRE MÉDICO-SOCIALE - PMS SEYNOD H/F La Direction Territoriale du Bassin Annécien recherche pour le PMS de Seynod, un/une secrétaire médico-sociale. Le/la secrétaire médico-social(e) contribue à la mise en oeuvre des politiques départementales d'action sociale à l'échelle du territoire. Membre à part entière de l'équipe médico-sociale, il/elle constitue le premier point de contact du public, favorisant l'accès aux droits et le renforcement du lien social. En appui des professionnels sociaux et médico-sociaux, il/elle participe aux dynamiques de travail de l'équipe et exerce ses missions dans le respect du cadre institutionnel ainsi que des règles éthiques et déontologiques de la Fonction Publique Territoriale. À ce titre, vos missions sont : Coordonner l'activité administrative et appui au pilotage : veiller à l'organisation de l'accueil et au respect des procédures. Assurer la circulation de l'information au sein de l'équipe et avec les services de la Direction Territoriale. Animer des réunions internes et externes, rédiger les comptes rendus et préparer les supports de travail. Assurer une veille réglementaire dans le secteur social et médico-social. Accueillir, informer et orienter le public : accueillir, informer et orienter le public (physiquement et par téléphone) ainsi que les partenaires. Identifier, qualifier et hiérarchiser les demandes, notamment en évaluant le degré d'urgence. Apporter une première réponse et orienter vers les interlocuteurs compétents, y compris en situation d'urgence. Gérer et instruire des dossiers : accompagner les usagers dans la constitution de leurs dossiers d'accès aux droits. Instruire les dossiers liés aux dispositifs médico-sociaux dans le respect des procédures. Assurer l'interface entre les usagers, les travailleurs sociaux et les partenaires. Suivre l'activité et contribuer à l'analyse des besoins : renseigner les outils de suivi et tableaux de bord d'activité. Contribuer à l'analyse de l'activité et à l'élaboration du rapport annuel.					
V074261027000120001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, Attaché, Attaché principal, Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	14/12/2026
	ANIMATRICE TERRITORIALE D'INSERTION H/F La Direction Territoriale du Bassin Annécien recherche pour son Unité Territoriale d'Insertion, un/une Animateur(trice) territo[illegible] d'insertion. Placé sous l'autorité du Chef de service Développement et Inclusion Sociale, l'Animatreur(trice) territoriale d'insertion [illegible]st positionné(e) sur le Programme Départemental d'Insertion par l'Emploi (P.D.I.E) chargé de la concrétisation, sur le territoire, [illegible]es orientations définies par les instances départementales (Assemblée Plénière, Commission Action Sociale, Commission Permanente). [illegible]ce titre vos missions sont de : encadrer hiérarchiquement le personnel de l'Unité Territoriale d'Insertion (UTI). Gérer le droit RSA e[illegible]es parcours des bénéficiaires. Conseil et support technique auprès des intervenants au titre du RSA. Orientation des nouveaux entra[illegible]s. Animations des Equipes Pluridisciplinaires (EP). Traitement des CER (Contrats d'engagement réciproque). Validation des prescript[illegible]					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	(Accompagnement global, Parcours coordonnés, Parcours santé employabilité, Projet professionnel, Aider). Participation aux commissions FDPI. Suivre des actions engagées au regard de l'offre d'insertion et mettre en perspective avec les besoins identifiés. Contribution à la définition du PDIE et à sa mise en oeuvre dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion. Participation au comité de pilotage des SIAE et co-pilotage des Dialogues de gestion avec la DDETS. Participation au COTECH et comité stratégique. Accompagnement global. Instance mensuelle. Parcours Santé Employabilité Activité (PSEA). Sourcing pour les entreprises inclusives et suivi du partenariat. Animer, promouvoir et coordonner la politique départementale. Elaboration d'outils mis à disposition des Pôles Médico-Sociaux (PMS) (guide de l'insertion). Animation de temps collaboratifs UTI PMS acteurs externes de l'insertion (SIAE, Pôle Emploi, Mission Locale, CIDFF, Solidarité Pour Réussir 74) et internes (Autonomie, MDPH, service Enfance). Référente de parcours. Autres missions : encadrement fonctionnel des travailleurs sociaux sur la mission insertion (aide technique et méthodologique, évaluation des besoins de formation des agents). Piloter, suivre et évaluer l'activité des équipes en matière d'insertion. Contribution active au suivi du logiciel de l'Action Sociale (SOLIS).					
V074261027000145001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/02/2027
	AGENT POLYVALENT D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION - COLLÈGE LES RIVES DU LÉMAN H/F La Direction Education Jeunesse, recherche pour son collège Les Rives du Léman à Evian-les-Bains, un(e) Agent polyvalent d'entretien et de restauration. Placé(e) sous l'autorité du chef d'établissement ou par délégation de son adjoint gestionnaire, l'agent travaille au sein de l'établissement. Il/Elle est chargé(é) de nettoyer et entretenir les locaux, surfaces, mobiliers et matériels utilisés par le collège dans le respect des règles et consignes de sécurité et d'hygiène. Il/Elle participe activement aux activités liées à la restauration. A ce titre vos missions sont : Entretien des locaux : vous contribuez à l'entretien courant des locaux administratifs, techniques ou spécialisés (sols, surfaces vitrées, mobiliers, sanitaires, matériels de restauration) selon le planning établi par l'adjoint gestionnaire. Vous videz les poubelles et évacuez les déchets courants. Vous utilisez des machines (auto laveuse, mono brosse...) et les produits d'entretien appropriés selon les modes d'emploi et fiches techniques/de sécurité. Vous adoptez les méthodes de nettoyage en vigueur dans l'établissement. Vous rangez et entretenez le matériel après utilisation. Restauration : vous assistez le chef et/ou le second de cuisine aux opérations de prétraitement, de déconditionnement, et de préparations froides (entrées et desserts). Vous effectuez la mise en place sur les chariots, le stockage des marchandises et la distribution des denrées alimentaires. Vous participez au service, au nettoyage du self, et à la plonge (petite et grosse plonge). Vous appliquez les Bonnes Pratiques d'Hygiène en vigueur contribuez à la lutte anti-gaspillage. Lingerie : vous réalisez l'entretien des textiles (tri, lavage, repassage, rangement).					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Accueil : vous exercez des missions d'accueil téléphonique et physique du public. Plage horaire de présence située entre 6h et 18h30. Horaires susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes et nécessités de service. Utilisation d'appareils électriques, mécanisés, de produits dangereux et tranchants. Manutention de charges. Exposition à la chaleur, au froid, à l'humidité, au bruit. Rythme soutenu (notamment pendant le service de restauration).					
V074261027000276001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	CHEF DE SERVICE - DEF-S ACCUEIL MINEUR NON ACCOMPAGNES H/F La Direction Enfance Famille recherche pour le Service Accueil Mineurs Non Accompagnés, un/une chef(fe) de service. Sous l'autorité du Directeur Enfance Famille, et dans le cadre des orientations du projet départemental Haute-Savoie 2020 et du projet d'administration Soli74.org, le chef de service MNA est garant du dispositif départemental d'évaluation, de mise à l'abri et d'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) ainsi que de la procédure d'évaluation des personnes se déclarant mineures et non accompagnées. Par délégation du président du conseil départemental, à la suite de la procédure d'évaluation de ces personnes, il/elle saisit l'autorité judiciaire en vue de l'admission de la personne au titre de la protection de l'enfance. A ce titre, vos missions sont : piloter la mission des mineurs non accompagnés (MNA). Mettre en oeuvre la politique départementale de protection de l'enfance en faveur des MNA. Décider des admissions, des refus d'admission et des orientations vers les lieux d'accueil, et saisir l'autorité judiciaire si nécessaire. Veiller à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi des projets individualisés, dans le respect des droits des usagers et du cadre réglementaire. Animer et coordonner la mission MNA en lien avec les établissements d'accueil et les évolutions législatives. Développer les partenariats institutionnels et piloter la commission départementale d'accès à l'autonomie. Manager les équipes et organiser l'activité du service. Encadrer les professionnels placés sous sa responsabilité et assurer la gestion des ressources humaines, notamment l'évaluation des agents. Structurer l'organisation administrative, planifier et suivre l'activité des équipes. Garantir l'application des procédures et l'adéquation entre les compéten disponibles et les besoins du serviceAssurer le pilotage administratif et budgétaire. Gérer le budget alloué et optimiser l'utilisation ressources. Élaborer le rapport d'activité et assurer le suivi et l'évaluation de l'activité du service. Piloter les projets transversaux, conse la direction et formuler des propositions d'amélioration et d'innovation. Contribuer à la continuité du service public. Participer au dispo d'astreinte départementale en matière de protection de l'enfance.					
V074261027001206001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Ingénieur, Ingénieur principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/03/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		permanent				
	CHEF DE SERVICE GRANDS PROJETS H/F Assurer le pilotage ou l'assistance technique à de grands projets d'infrastructures de mobilité, (projet A40 Chasseurs, etc.), sous maitrise d'ouvrage départementale, sous mandat, ou dans le cadre de DSP, ou sous maitrise d'ouvrages de partenaires extérieurs, au sein de la Direction des Nouvelles Mobilités. Décline les politiques publiques en planifiant les différentes ressources allouées et en pilotant des projets et opérations. Assure un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès du directeur et de l'encadrement. Optimise les procédures, contrôle et évalue l'emploi des ressources. S'appuie sur son expertise métiers pour faire preuve d'innovation, être force de propositions, résoudre des problèmes. Au sein de la Direction Générale Adjointe Infrastructures et Mobilités : assurer l'assistance et le contrôle technique pour le Département, délégataire de services publics pour les opérations du Train du Mont Blanc, du Train du Montenvers, du projet Funiflaine et de l'aéroport d'Annecy. Au sein de la Direction des Nouvelles Mobilités : piloter les opérations de grandes infrastructures de déplacement (routières, cyclables, modes actifs), sous maîtrise d'ouvrage du Département. Piloter les opérations d'investissement confiées par le Département à un mandataire extérieur. Représenter techniquement le Département dans le pilotage de grands projets de mobilité de maitres d'ouvrage extérieurs (Etat, SNCF, agglomérations). Encadrer le technicien territorial qui assistera le chef de service Grands Projets dans ces différentes missions.				
V074261027001285001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE**	Technicien	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	CHARGÉ DE GESTION DU PATRIMOINE - OUVRAGES D ART H/F Assurer le recensement, la gestion patrimoniale et le suivi des équipements spécifiques du domaine routier départemental, notamment les portiques, potences, hauts mâts (PPHM) et les murs acoustiques. Réaliser les diagnostics techniques et piloter les interventions nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers, la pérennité des ouvrages et la conformité du patrimoine. Gestion et connaissance du patrimoine : réaliser le recensement des PPHM et des murs acoustiques. Collecter, vérifier et consolider les données techniques relatives aux ouvrages. Assurer la saisie, la mise à jour et la fiabilisation des données dans le logiciel de gestion patrimonial OASIS. Constituer et actualiser les dossiers techniques des équipements. Diagnostic et surveillance : réaliser des visites techniques et des états des lieux des équipements. Produire des comptes-rendus et/ou des rapports techniques. Identifier les pathologies affectant les ouvrages. Evaluer les niveaux de risques et proposer les mesures conservatoires adaptées. Elaborer des diagnostics techniques et définir les priorités d'intervention. Pilotage des investigations et des interventions : programmer et coordonner les inspections approfondies, études complémentaires et investigations spécialisées, le cas échéant. Définir les besoins en réparation, maintenance ou renouvellement. Assurer le suivi technique des interventions réalisées en régie ou par des prestataires. Contrôler la qualité, la conformité et la bonne exécution des prestations réalisées. Gestion administrative et financière : participer à la préparation et au suivi des marchés publics. Rédiger les pièces techniques nécessaires à la consultation. Assurer le suivi administratif et financier des opérations.					
V074261022001276001 **Communauté de Communes du GENEVOIS**	Adjoint administratif, Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/01/2027
	Chargé de facturation - service des eaux (H/F) - PT 1315 Elaborer les factures d'eau et d'assainissement. Préparer les tournées pour la relève des compteurs. Intégrer les relevés, traiter les informations et planifier les repasses. Suivre les surconsommations et conso continues. Elaborer et éditer les documents de facturat[illegible]n. Suivre les modalités de règlement et les réclamations. Répondre aux demandes de dégrèvement. Gérer et éditer les avoirs/les annulati[illegible]s. Gérer les demandes de prélèvement et de mensualisation et leur mise à jour. Aider au suivi des régies de recettes et d'avances en bin[illegible]e avec le régisseur principal et assurer son remplacement en son absence. Suivre la gestion des contrats d'abonnements. Accu[illegible]llir physiquement et téléphoniquement les usagers, orienter leur demande. Renseigner sur le fonctionnement du service et le contenu[illegible]es factures. Rechercher les informations sur les usagers (coordonnées, changements d'adresse, de propriétaire). Répertorier les incohére[illegible]es (erreur d'abonnement, coordonnées etc.). Suivre les changements des compteurs (prises des rdv et mise à jour de la base).					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261026000203001 **Communauté de Communes du GENEVOIS**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/03/2027
	Chauffeur grue (H/F) - PT 1320 Au sein du service gestion et valorisation des déchets et sous l'autorité du responsable des collectes, vous effectuerez en autonomie les missions suivantes : Assurer collecte des conteneurs OM et tri : s'assurer, avant chaque départ, de l'état de marche en toute sécurité de son véhicule. Respecter l'itinéraire de tournée fixé par le chef de service en respectant les règles du Code de la Route. Mettre en oeuvre les consignes de sécurité et prévenir les risques liés à la circulation et aux manoeuvres du véhicule. Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les accidents avec le mobilier urbaine et les éléments environnants (arbres véhicules...). Repositionner les conteneurs de façon que les usagers puissent les utiliser facilement. Vérifier les déchets collectés. Renseigner les informations de collecte via la tablette (taux de remplissage, anomalie, poids collecté ...). Se rendre au quai de transfert pour vider les bennes lorsqu'elles sont pleines sinon en fin de tournée. Signaler toute anomalie sur le véhicule à l'agent du service flotte automobile. Assurer la remontée d'information au chef de service des différents problèmes rencontrés lors de la collecte : quantités inhabituelles, qualité du tri et sur les dysfonctionnements (tournées de collecte ou dépôts sauvages). Signaler les problèmes rencontrés sur les colonnes (vandalisme, maintenance à réaliser...) à l'agent du service logistique. Assurer quotidiennement le lavage et la désinfection du véhicule. Assurer, l'entretien de l'aire de lavage et du garage des véhicules de collecte par roulement. Se changer en fin de journée et laver ses vêtements de travail dans les machines prévues à cet effet. Collecter et nettoyer les conteneurs enterrés et semi-enterrés. Assurer le nettoyage de l'intérieur des conteneurs OM et Tri. Assurer le nettoyage des abords des points d'apport volontaires. Effectuer la vidange et le remisage de la berce de lavage.					
V074261026000935001 **Communauté de Communes du GENEVOIS**	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Gestionnaire des assurances - PT 4510 Réceptionner, analyser, traiter, suivre les sinistres (assurance ou auto-assurance). Assurer le lien entre les services et les assureurs et experts. Tenir des tableaux de bord par risque. Analyser les besoins et définir les types et modes d'assurances adaptés, évaluer les types de risques à couvrir. Participer à la préparation, à la passation et à l'exécution (suivi administratif et financier) des contrats d'assurance et des marchés. Assurer l'interface auprès de nos assureurs, pour l'ensemble des autres services de la collectivité. Suivre et mettre à jour les attestations d'assurance, les assiettes de cotisation des contrats (masse salariale, patrimoine, flotte auto...). Assurer le suivi et la gestion budgétaire et comptable de la section assurance (préparer les budgets, suivre l'exécution budgétaire, engager et liquider les dépenses et recettes). Analyser les sinistres et propositions pour y remédier, sensibiliser et accompagner les services sur les bonnes pratiques administratives. Proposer des améliorations pour renforcer l'efficacité des procédures administratives. Élaborer une stratégie de management et de prévention des risques. Optimiser le meilleur rapport coûts/garanties.					
V074261027000032001 **Communauté de Communes du GENEVOIS**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Releveur de compteurs d'eau (H/F) - PT 3927 Pose des compteurs neufs. Renouvellement des compteurs en fonction de la pyramide des âges. Suivi de la sortie des compteurs lors de chantiers de renouvellement de canalisation. Maintenance des postes de comptage, renouvellement de la robinetterie, réparation de fuites. Interventions auprès des consommateurs et interface avec le service clientèle. Relèves des compteurs pour la facturation (secteur en radio-relève). Suivi des alertes (fraudes, consommation continue, consommation à 0, etc.). Investigations terrain. Vérification du poste de comptage (baisse de pression, jaugeage compteur, etc.). Lien entre les usagers et le service. Lien avec l'équipe administrative en charge de l'accueil et de la facturation. Travail au sein des autres services du pôle en renfort ou en remplacement d'agents. Participation aux astreintes d'exploitation.					
V074261021000175001 **Commune de Megève**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/11/2026
	Agent de propreté En charge de la propreté des locaux du palais.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001561001 **ECOLE SUPERIEURE D'ART ANNECY ALPES - ESAAA**	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	24/11/2026
	Assistant.e administratif.ve et coordination logistique L'École supérieure d'art Annecy Alpes dispense des enseignements conduisant aux diplômes DNA (niveau Licence, Bac+3) et DNSEP (niveau Master, Bac+5) en Art et en Design, ainsi qu'à un diplôme d'école, le DSRA (Bac+8). Elle fait partie du réseau national des écoles supérieures d'art publiques sous tutelle pédagogique du Ministère de la Culture. L'ESAAA revendique l'expérimentation en art et en design qu'elle place au départ de toute son activité. Elle se singularise par son attitude pionnière en ce qui concerne la recherche, par son travail sur l'espace, le paysage, le terrain et l'approche située. Elle est ainsi une communauté au travail où étudiant·x·es, enseignant·x·es, chercheur·x·ses, technicien·x·nes, invité·x·es, partenaires construisent des situations, inventent des objets, hybrident des formes, élaborent des méthodes. Le tout se tisse dans une confluence de lieux : ateliers, studios techniques, salles de cours, jardin, bibliothèque, fablab. La communauté s'outille d'une pensée en acte, attentive aux enjeux écologiques, sociaux et politiques contemporains.Sur le site des Marquisats, près de 200 étudiant·x·es testent et déplacent sans cesse des projets destinés à des contextes multiples.En complément du cursus d'enseignement, cet écosystème de création se compose de :– ESAAA recherche, qui rassemble les programmes de l'École et agence leur activité ;– ESAAA éditions qui permet de partager les résultats de la recherche et autres contenus produits par l'activité de l'ESAAA, distribués par les Presses du réel en France, Belgique et Suisse ;– ESAAA Techniques, des ateliers : bois, biolab, céramique, couture, fablab, métal, moulage, vitrail, fonderie, vidéo, son, jardin, photo, gravure, sérigraphie, riso, façonnage ;– ESAAA pratiques amateurs, des ateliers artistiques pour quelques 350 enfants, adolescent·x·es et adultes, sur le site du Vernay ;– un dispositif d'accueil d'artistes en exil, dans le cadre du programme PAUSE, etc.L'école se positionne dans un paysage en rhizome où elle déploie des partenariats et des projets avec de nombreuses structures : d'autres lieux de l'agglomération d'Annecy, dans le département de la Haute-Savoie, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, en Europe ou à l'international. Avec ses voisins proches – une scène de musiques actuelles, le Brise Glace et des logements sociaux, IDEIS – l'ESAAA ima[illegible] un projet culturel et social singulier à Annecy et son agglomération.					
V074261023000657001 **ECOLE SUPERIEURE D'ART ANNECY ALPES - ESAAA**	Prof. d'enseign. artist. cl. normale	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	16h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	23/10/2026	24/10/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	PEA Sous l'autorité de la Direction, vous enseignez en 1er et 2ème cycle Art & Design. Vous concevez et animez, par une pédagogie de recherche et de création, la formation art et design dans le cadre des diplômes d'État. A ce titre, vous élaborez et organisez le projet pédagogique en lien avec le projet d'établissement. Animez, mettez en œuvre des cours et suivi personnalisé du parcours et du projet des étudiant·es. Accompagnez à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement (pédagogique/professionnalisation/recherche/partenariats/actions de diffusion ou de promotion), participez aux actions d'amélioration continue. Évaluez les étudiant·es. Recherchez, innovez et participez à la veille artistique.					
V074261023001110001 **GRAND ANNECY**	Aide-soignant de classe normale, Aide-soignant de classe supérieure	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/12/2026
	Aide-soignant en remplacement H/F - Réf.1452 En collaboration avec l'équipe et dans le respect des protocoles en vigueur, en tant qu'Aide-soignant vos missions seront les suivantes : Accompagnement quotidien : dispenser des soins de bien-être, d'hygiène, de confort et de prévention en veillant au respect des habitudes de vie des résidents ainsi que du plan de soins. Suivi de santé : évaluer le degré d'autonomie des résidents, participer à la prise de médicaments (selon protocole) et assurer un rôle d'alerte auprès de l'équipe infirmière. Participer activement aux activités de la vie sociale, en soutien au référent vie sociale. Entretenir l'environnement immédiat des personnes âgées et des matériels liés aux activités de soins. Contribuer à la démarche d'amélioration continue de la qualité et à la prévention des risques. S'informer, recueillir et transmettre les informations concernant le résident auprès des équipes pluridisciplinaires et de la famille.					
V074261023001410001 **GRAND ANNECY**	Aide-soignant de classe normale, Agent social	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Aide-soignant H/F - Réf.1496/1690 En collaboration avec l'équipe et dans le respect des protocoles en vigueur, en tant qu'Aide-soignant vos missions seront les suivantes : Accompagnement quotidien : dispenser des soins de bien-être, d'hygiène, de confort et de prévention en veillant au respect des habitudes de vie des résidents ainsi que du plan de soins. Suivi de santé : évaluer le degré d'autonomie des résidents, participer à la prise de médicaments (selon protocole) et assurer un rôle d'alerte auprès de l'équipe infirmière. Participer activement aux activités de la vie sociale, en soutien au référent vie sociale. Entretenir l'environnement immédiat des personnes âgées et des matériels liés aux activités de soins. Contribuer à la démarche d'amélioration continue de la qualité et à la prévention des risques. S'informer, recueillir et transmettre les informations concernant le résident auprès des équipes pluridisciplinaires et de la famille.					
V074261023001410002 **GRAND ANNECY**	Aide-soignant de classe normale, Agent social	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/12/2026
	Aide-soignant H/F - Réf.1496/1690 En collaboration avec l'équipe et dans le respect des protocoles en vigueur, en tant qu'Aide-soignant vos missions seront les suivantes : Accompagnement quotidien : dispenser des soins de bien-être, d'hygiène, de confort et de prévention en veillant au respect des habitudes de vie des résidents ainsi que du plan de soins. Suivi de santé : évaluer le degré d'autonomie des résidents, participer à la prise de médicaments (selon protocole) et assurer un rôle d'alerte auprès de l'équipe infirmière. Participer activement aux activités de la vie sociale, en soutien au référent vie sociale. Entretenir l'environnement immédiat des personnes âgées et des matériels liés aux activités de soins. Contribuer à la démarche d'amélioration continue de la qualité et à la prévention des risques. S'informer, recueillir et transmettre les informations concernant le résident auprès des équipes pluridisciplinaires et de la famille.					
V074261023001411001 **GRAND ANNECY**	Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Infirmier H/F - Réf.1379/1478 En lien étroit avec l'IDEC et les équipes, vous assurez les soins infirmiers et contribuez à la prévention et à la promotion de la santé des résidents. En tant qu'Infirmier, vos missions consisteront à : assurer la prise en soin globale des résidents, en évaluant leur état de santé, en réalisant les soins infirmiers et préventifs, et en veillant au respect des prescriptions médicales et des protocoles en vigueur. Gérer les dossiers médicaux des résidents et superviser l'administration des traitements. Coordonner les interventions des équipes de soins et d'auxiliaires de vie en assurant le partage et la traçabilité des informations, en lien avec les professionnels de santé et les partenaires extérieurs. Contribuer au développement des compétences des équipes en identifiant les besoins de formation, en transmettant les savoirs professionnels et en participant à l'accompagnement des stagiaires, pour s'assurer du respect des bonnes pratiques, de la charte éthique et des principes de bientraitance. Accompagner les résidents et leurs familles en assurant une écoute attentive, une information adaptée et un soutien dans les situations liées à la perte d'autonomie et au vieillissement. Participer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité et à la prévention des risques.					
V074261023001411002 **GRAND ANNECY**	Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/12/2026
	Infirmier H/F - Réf.1379/1478 En lien étroit avec l'IDEC et les équipes, vous assurez les soins infirmiers et contribuez à la prévention et à la promotion de la santé des résidents. En tant qu'Infirmier, vos missions consisteront à : assurer la prise en soin globale des résidents, en évaluant leur état de santé, en réalisant les soins infirmiers et préventifs, et en veillant au respect des prescriptions médicales et des protocoles en vigueur. Gérer les dossiers médicaux des résidents et superviser l'administration des traitements. Coordonner les interventions des équipes de soins et d'auxiliaires de vie en assurant le partage et la traçabilité des informations, en lien avec les professionnels de santé et les partenaires extérieurs. Contribuer au développement des compétences des équipes en identifiant les besoins de formation, en transmettant les sa professionnels et en participant à l'accompagnement des stagiaires, pour s'assurer du respect des bonnes pratiques, de la charte éthiq des principes de bientraitance. Accompagner les résidents et leurs familles en assurant une écoute attentive, une information adaptée e soutien dans les situations liées à la perte d'autonomie et au vieillissement. Participer activement à la démarche d'amélioration continu la qualité et à la prévention des risques.					
V074261023001412001 **GRAND ANNECY**	Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		permanent				
	Infirmier H/F					
V074261023001412002 **GRAND ANNECY**	Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/01/2027
	Infirmier H/F					
V074261023001412003 **GRAND ANNECY**	Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/01/2027
	Infirmier H/F					
V074261027000512001 **GRAND ANNECY**	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	04/01/2027
	Assistant administratif et comptable à la DAE Assistant administratif et comptable à la Direction de l'action environnementale.					
V074261021001253001 **Haut Chablais Interco**	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/02/2027
	Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme Au sein d'un cadre exceptionnel, Haut-Chablais Interco, et ses 15 communes membres, s'étend sur un territoire de montagne, compo de deux vallées, au patrimoine historique, architectural et culturel unique. Le service urbanisme de Haut-Chablais sera composé d'un dire eur de service, de trois instructeurs, d'un chargé de planification et d'une assistante.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021001347001 **Haut Chablais Interco**	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Nouveau projet	35h00	Oui Art. L332-24 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Chargé(e) de mission pour la coordination du PCT et l'animation de la Microfolie Haut Chablais Interco est une Communauté de Communes œuvrant sur un territoire de 15 communes et 13 500 habitants, réparties sur la vallée d'Aulps et la vallée du Brevon.					
V074261021001403001 **Haut Chablais Interco**	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Nouveau projet	35h00	Oui Art. L332-24 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Chargé(e) de mission pour la mise en oeuvre de la route du patrimoine et du chemin des Abbayes Haut Chablais Interco est une Communauté de Communes œuvrant sur un territoire de 15 communes et 13 500 habitants, réparties sur la vallée d'Aulps et la vallée du Brevon.					
V074261026000262001 **MAIRIE D' AMBILLY**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	10h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	26/10/2026	25/11/2026
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Planifier et organiser des projets d'animation, d'activités sur les différents temps de l'accueil de loisirs (périscolaire, restauration scolaire, mercredis et vacances) en direction de l'enfance. Mettre en vie les projets d'animation. Application et contrôle des règles de sécurité des activités menées. Construction du lien avec les acteurs éducatifs et les parents. Evaluation des projets d'animation menés.					
V074261026000217001 **MAIRIE D'ANNECY (commune nouvelle)**	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	26/10/2026	04/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Auxiliaire de puériculture - Crèche les Prinoussets H/F Rattaché(e) au directeur(trice) de la structure, vous organisez et effectuez l'accueil et les activités qui contribuent au développement, à la santé et à la sécurité de l'enfant dans le cadre du projet éducatif et pédagogique du service. Vous assurez le rôle de référent(e) auprès des assistants éducatifs en l'absence de responsable. A ce titre, vos missions principales sont d'accueillir le jeune enfant et sa famille et instaurer une relation de confiance. Vous accompagnez, assistez les enfants dans leurs gestes quotidiens, leurs différents apprentissages et proposez des activités ludiques. Vous effectuez les soins d'hygiène et de confort pour assurer le bien être des enfants. Vous assurez la surveillance sanitaire des enfants et alertez en cas de besoin. Enfin, vous administrez les traitements médicamenteux selon le protocole de soins.					
V074261026000998001 **MAIRIE D'ANNECY (commune nouvelle)**	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	Animateur Relais Petite Enfance H/F Rattaché(e) au Responsable des Relais Petite Enfance, vous animez et organisez en lien avec les partenaires institutionnels ou externes, un lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des assistantes maternelles, des gardes à domicile, des parents employeurs, et des futurs professionnels. A ce titre, vos missions principales sont : accueillir, informer et accompagner les assistantes maternelles, les gardes à domicile et accompagner la fonction parentale dans le respect des valeurs de chacun. Concevoir le projet de fonctionnement du relais, garantir sa mise en oeuvre et l'évaluer. Organiser un lieu d'information et d'accès aux droits. Accompagner à la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes à domicile, veiller à l'application du règlement de fonctionnement et à la qualité de l'accueil. Réaliser la gestion administrative, logistique et matérielle du lieu d'accueil. Développer et dynamiser un réseau de partenaires. Concevoir, animer et encadrer des activités éducatives adaptées.					
V074261026001160001 **MAIRIE D' EPAGNY METZ-TESSY**	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Gestionnaire budgétaire et comptable Au sein du pôle Ressources Transversales, sous l'autorité du responsable du service Finances et Achats, vous assurez la gestion et le suivi budgétaire et comptable des opérations de la collectivité, avec une intervention particulière dans le suivi financier des marchés publics et la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Vous contribuez à la sécurisation des procédures comptables, à la fiabilité des données financières et à la qualité des relations avec les services municipaux et les partenaires extérieurs. Activités : Gestion financière et comptable des marchés publics. Contrôler, viser et imputer les commandes et les factures. Assurer le suivi financier des marchés publics : révisions de prix, avances, cautions et garanties. Vérifier les situations de travaux et les décomptes transmis par les entreprises et les maîtres d'œuvre. Préparer les certificats de paiement et assurer la liquidation et le mandatement des dépenses. Enregistrer et actualiser les données des marchés dans les logiciels de gestion. Assurer la transmission des pièces justificatives au service de gestion comptable. Élaborer et actualiser les tableaux de suivi financier. Entretenir des relations régulières avec les entreprises, les services municipaux et le comptable public. Gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Réceptionner, contrôler et enregistrer les déclarations. Vérifier leur conformité et le respect des obligations réglementaires. Assurer le suivi administratif des dossiers : relances, courriers et procédures de régularisation. Réaliser la facturation et suivre les encaissements. Élaborer les tableaux de bord, statistiques et indicateurs de suivi. Contribuer à la réflexion sur les tarifs et à l'amélioration des procédures. Gestion comptable et administrative complémentaire. Participer au contrôle, à la liquidation et au mandatement des autres dépenses. Émettre les titres de recettes relevant des portefeuilles de gestion. Assurer la dématérialisation et le classement des pièces comptables. Mettre à jour les données relatives aux tiers et les coordonnées bancaires. Contribuer à l'élaboration des tableaux de ventilation et de suivi. Participer, en appui aux agents concernés, à la gestion administrative des assurances et des sinistres. Participer à la gestion des commandes de fournitures et de mobilier administratif ainsi qu'au suivi des stocks.					
V074261026001336001 **MAIRIE D' EPAGNY METZ-TESSY**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur périscolaire Intégré·e à une équipe éducative dynamique, vous intervenez sur les temps périscolaires (midi, soir) et participez également à l'animation des centres de loisirs les mercredis (possibilité de rajouter des périodes pendant les vacances scolaires selon la disponibilité). Vous contribuez également à l'entretien et à la mise en propreté des locaux afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour les enfants et les familles. Accueillir et accompagner les enfants sur les temps périscolaires : veiller à leur sécurité, à leur bien-être et favoriser un climat de confiance avec les familles. Animer des activités ludiques et éducatives adaptées à l'âge des enfants, en lien avec le projet pédagogique du service et les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Participer à l'animation des centres de loisirs : concevoir et mettre en œuvre des temps d'activités variés (jeux, sports, arts, découvertes, etc.). Assurer l'entretien des locaux : maintenir la propreté et l'organisation des espaces d'accueil (salles, sanitaires, espaces de restauration, extérieurs) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Travailler en équipe : collaborer avec les autres animateurs·trices, les enseignants, les agents techniques et les partenaires pour garantir la cohérence et la qualité des temps d'accueil.					
V074261026001411001 **MAIRIE D' EPAGNY METZ-TESSY**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	15h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	Animateur périscolaire Intégré·e à une équipe éducative dynamique, vous intervenez sur les temps périscolaires (midi, soir) et participez également à l'animation des centres de loisirs les mercredis (possibilité de rajouter des périodes pendant les vacances scolaires selon la disponibilité). Vous contribuez également à l'entretien et à la mise en propreté des locaux afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour les enfants et les familles. Accueillir et accompagner les enfants sur les temps périscolaires : veiller à leur sécurité, à leur bien-être et favoriser un climat de confiance avec les familles. Animer des activités ludiques et éducatives adaptées à l'âge des enfants, en lien avec le projet pédagogique du service et les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Participer à l'animation des centres de loisirs : concevoir et mettre en œuvre des temps d'activités variés (jeux, sports, arts, découvertes, etc.). Assurer l'entretien des locaux : maintenir la propreté et l'organisation des espaces d'accueil (salles, sanitaires, espaces de restauration, extérieurs) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Travailler en équipe : collaborer avec les autres animateurs·trices, les enseignants, les agents techniques et les partenaires pour garantir la cohérence et la qualité des temps d'accueil.					
V074261026001438001 **MAIRIE D' EPAGNY METZ-TESSY**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	Animateur périscolaire Intégré·e à une équipe éducative dynamique, vous intervenez sur les temps périscolaires (midi, soir) et participez également à l'animation des centres de loisirs les mercredis (possibilité de rajouter des périodes pendant les vacances scolaires selon la disponibilité). Vous contribuez également à l'entretien et à la mise en propreté des locaux afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour les enfants et les familles. Accueillir et accompagner les enfants sur les temps périscolaires : veiller à leur sécurité, à leur bien-être et favoriser un climat de confiance avec les familles. Animer des activités ludiques et éducatives adaptées à l'âge des enfants, en lien avec le projet pédagogique du service et les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Participer à l'animation des centres de loisirs : concevoir et mettre en œuvre des temps d'activités variés (jeux, sports, arts, découvertes, etc.). Assurer l'entretien des locaux : maintenir la propreté et l'organisation des espaces d'accueil (salles, sanitaires, espaces de restauration, extérieurs) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Travailler en équipe : collaborer avec les autres animateurs·trices, les enseignants, les agents techniques et les partenaires pour garantir la cohérence et la qualité des temps d'accueil.					
V074261021000304001 **MAIRIE D'EVIAN LES BAINS**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	21/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Agent de propreté urbaine permis PL Au sein de l'équipe de la Propreté Urbaine, vous jouez un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de vie et de l'attractivité de la ville. Par votre engagement quotidien, vous contribuez à offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre de vie propre, agréable et accueillant. À ce titre, vous assurez le nettoiement manuel et mécanique des espaces publics, vous participez au nettoyage hebdomadaire des marchés ainsi qu'à l'entretien des toilettes publiques. Vous intervenez avec rigueur et réactivité afin de garantir un haut niveau de qualité des prestations, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé.Véritable ambassadeur de l'image de la ville, vous veillez à la qualité de vos interventions et contribuez chaque jour à la satisfaction des usagers.					
V074261027001457001 **MAIRIE DE BONNEVILLE**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	16/11/2026
	Agent-e d'entretien des espaces publics Dans le cadre d'une tournée quotidienne à pied, vous êtes en charge de la propreté des quartiers de Bellerive, Bois Jolivet, aux alentours du Scarabée, mais aussi des quais de la passerelle de Bois Jolivet au pont de l'Europe ainsi que du secteur de la piste cyclable et vous avez notamment pour missions : Assurer le nettoyage des espaces publics : nettoyer la voirie à l'aide d'une pince ménagère et d'une brouette à mains. Collecter les panières sur le parcours. Communiquer pour optimiser le fonctionnement du service : surveiller et alerter de la présence de dépôts sauvages et de dégradations sur le domaine public. Rendre compte à sa hiérarchie des demandes ou questions de riverains. Signaler les dysfonctionnements sur le matériel.					
V074261021000082001 **MAIRIE DE BONS EN CHABLAIS**	Assistant d'enseignement artistique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	1h30	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/11/2026
	Enseignant(e) de euphonium/OAE/parcours découverte Vous souhaitez apporter votre expérience, votre passion pour la musique et votre dynamisme au service d'une école reconnue pou[r] [l]on professionnalisme depuis plus de 30 ans ? Rejoignez notre équipe de 25 enseignants et nos 500 élèves dès la rentrée 2026 ! Vous s[e]rez chargé(e) de cours en binôme d'accordéon, conformément aux exigences du Schéma Départemental d'Orientation Pédagogiqu[e] en coordination avec l'équipe pédagogique en place. Au-delà de l'enseignement dans le cadre d'un plan pédagogique adapté à chaque é[l]ève, vous serez amené(e) à développer des projets transversaux (galas, manifestations, concerts...) et des partenariats avec les écoles du vi[l]lage, des structures culturelles...					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021000090001 **MAIRIE DE BONS EN CHABLAIS**	Assistant d'enseignement artistique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	9h15	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/11/2026
	Enseignant(e) de piano/formation musicale/MAE Vous souhaitez apporter votre expérience, votre passion pour la musique et votre dynamisme au service d'une école reconnue pour son professionnalisme depuis plus de 30 ans ? Rejoignez notre équipe de 25 enseignants et nos 500 élèves dès la rentrée 2026 ! Vous serez chargé(e) de cours en binôme de piano et formation musicale conformément aux exigences du Schéma Départemental d'Orientation Pédagogique en coordination avec l'équipe pédagogique en place.Au-delà de l'enseignement dans le cadre d'un plan pédagogique adapté à chaque élève, vous serez amené(e) à développer des projets transversaux (galas, manifestations, concerts...) et des partenariats avec les écoles du village, des structures culturelles...					
V074261021000232001 **MAIRIE DE BONS EN CHABLAIS**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Agent technique polyvalent Voirie, Propreté, Espaces Verts Au sein des services techniques de la Mairie (16 personnes), sous l'autorité du chef d'équipe voirie espaces verts (7 agents) et du responsable du CTM, vous aurez en charge prioritairement des missions d'entretien des espaces verts et de la voirie. Entretenir l'ensemble de la signalisation horizontale et verticale de la collectivité. Poser et déposer la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie. Entretenir les abords routiers. Réaliser les travaux d'entretien courant de la chaussée, des chemins, des chemins forestiers et des fossés. Réaliser des travaux d'entretien courant des équipements de voirie. Surveiller et entretenir les ouvrages d'art, busage, renvoi d'eau... Réaliser le fauchage, la taille et le fleurissement des massifs. Exploiter la voirie en viabilité hivernale : patrouillage et intervention déneigement (astreintes du 15 novembre au 15 mars). Participer aux astreintes voirie du 16 mars au 14 novemb patrouillage et intervention. Autres missions : nettoyage de la place du marché le samedi après-midi (10 marchés/an). Participatio montage/démontage des installations pour les manifestations du week-end (par rotation).					
V074261021001156001 **MAIRIE DE CHAUMONT**	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	10h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	21/10/2026	22/10/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(TIVE) H/F Activités régulières : gestion de l'urbanisme. Accueil du public physique et téléphonique. Activités occasionnelles : gestion du cimetière. Gestion des élections. Gestion des jurés d'assises. Gestion de l'Etat-civil en remplacement de la secrétaire de Mairie.					
V074261022000812001 **MAIRIE DE COLLONGES SOUS SALEVE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	28h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	23/11/2026
	Agent polyvalent de restauration scolaire Sous la responsabilité de l'agent coordinateur, et en lien avec les ATSEM, vous contribuez au bon déroulement du service de restauration scolaire dans les écoles municipales et lors des accueils de loisirs. Votre mission va bien au-delà de la simple logistique : vous participez activement à l'accueil et au bien-être des enfants. Vous contribuez à leur confort pendant le repas, tout en veillant à la propreté, à la sécurité et au respect des règles d'hygiène. Le poste s'inscrit dans un temps de travail annualisé, offrant une organisation souple, avec une activité centrée sur le temps scolaire et plus de temps de repos pendant les vacances.					
V074261021000860001 **MAIRIE DE CRUSEILLES**	Adjoint d'animation	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	9h15	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/10/2026	26/10/2026
	Animateur/trice périscolaire et extrascolaire Animation et encadrement durant le temps de cantine. Animation et encadrement durant le temps d'accueil périscolaire (en cas de besoin). Animation et encadrement durant les mercredis (en cas de besoin). Animation et encadrement durant les vacances.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021000877001 **MAIRIE DE CRUSEILLES**	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	04/11/2026
	Agent d'accueil de mairie Agent chargé de l'accueil du public de la Mairie. Gestionnaire des titres sécurisés.					
V074261026001495001 **MAIRIE DE CRUSEILLES**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	9h40	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	26/10/2026	09/11/2026
	Animateur cantine et périscolaire La Ville de Cruseilles recherche 1 animateur/trice durant le temps de cantine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et l'accueil périscolaire du soir (mardi et jeudi) pour compléter son équipe au sein du service Enfance Jeunesse pour l'année scolaire 2026/2027.					
V074261013000436001 **MAIRIE DE DESINGY**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	25h00	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	21/10/2026	04/01/2027
	Agent technique territorial à l'école primaire Surveiller les enfants à la garderie périscolaire de l'école de Desingy le matin à partir de 7h20 à 8h20. Assurer l'entretien et la désinfection des locaux et assurer l'entretien des locaux scolaires pendant les vacances scolaires. Surveiller les enfants pendant le temps du repa restaurant scolaire et dans la cour de l'école. Accompagnement des enfants dans le car scolaire le soir. Assurer l'entretien et la désinfec des locaux et assurer l'entretien des locaux scolaires pendant les vacances scolaires.					
V074261021001317001 **MAIRIE DE DOUVAINE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	8h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	20/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Agent d'animation de restauration pour enfants Accueil des enfants sur le temps de pause méridienne. Participation à l'élaboration du projet pédagogique de la structure. Participation ponctuelle aux missions de distribution et de services des repas. Activités : accueille les enfants à la sortie des classes. Accompagne les enfants dans leur temps de repas et de vie quotidienne. Participe à l'élaboration et la mise en place du projet pédagogique de la structure. Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation en lien avec le projet de la structure. Applique les règles de sécurité et d'hygiène. Réalise de petits soins si nécessaire.					
V074261026000824001 **MAIRIE DE DOUVAINE**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	13h36	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	02/11/2026
	AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE ET ENTRETIEN Participe aux missions de distribution et de service des repas, d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et du matériel de restauration. Surveillance restauration scolaire. Activités et tâches du poste : à titre principal, assure la mise en place. Distribue et sert les repas. Accompagne et surveille les enfants du restaurant scolaire. Entretient les locaux et le matériel de restauration. A titre secondaire, assure le remplacement d'un agent absent.					
V074261022001644001 **MAIRIE DE FAUCIGNY**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	26h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/11/2026
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) La collectivité souhaite recruter 1 adjoint animation pour la pause méridienne et le périscolaire.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021000281001 **MAIRIE DE FAVERGES-SEYTHENEX**	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/11/2026
	Agent d'accueil, état civil et élection L'agent sera principalement en charge de l'accueil physique et téléphonique de la mairie, de l'état civil et des demandes de cartes d'identité et de passeports. L'agent devra savoir s'adapter à la polyvalence des missions du service et des exigences de la collectivité.					
V074261021000990001 **MAIRIE DE FAVERGES-SEYTHENEX**	Educateur de jeunes enfants	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Educateur de jeunes enfants (h/f) Poste placé sous la responsabilité de la directrice de la crèche. Favoriser le développement de l'enfant tant en matière de santé, d'éducation que de socialisation dans le cadre du projet éducatif. Participer à l'accueil et à l'accompagnement des parents. Contribuer au bon fonctionnement de la structure. Crèche de 40 places.					
V074261018000019001 **MAIRIE DE FEIGERES**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	30h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	18/10/2026	31/10/2026
	ATSEM Période scolaire : apporter aux enseignants une assistance pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants : accueillir les enfants. Ass[illegible] la propreté corporelle des enfants (toilettes, change, lavage des mains...). Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation [illegible] activités pédagogiques. Assister les enfants pour les habillages/déshabillages. Assister l'enseignant dans la surveillance de la sieste et [illegible] couvert de celui-ci. Assurer l'hygiène et la propreté des locaux. Être force de proposition. Préparer et mettre en état de propreté les lo[illegible] et le matériel servant directement à ces enfants : maintenir les locaux et le matériel en état de propreté et de fonctionnement (nettoye[illegible] désinfecter si besoin, changer les essuie-mains, le papier WC...). Nettoyer les tables, ranger les chaises, remettre en ordre et ranger les j[illegible] Remettre en ordre et nettoyer les sols, mobiliers et surfaces vitrées selon la réglementation en vigueur de la salle de classe lorsque [illegible] activités salissantes sont menées (peinture, goûter...). Participer aux événements de l'année scolaire : accompagnement en sortie sco[illegible] sous la responsabilité du personnel enseignant. Participation aux événements ponctuels sur le temps scolaire.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Période périscolaire en cas de demande de l'autorité territoriale sous le contrôle hiérarchique de la FOL 74 : participer à la surveillance et à l'accompagnement des temps de cantine : aider à l'habillage des petits et hygiène (mains et WC) avant de les confier aux animateurs périscolaires.					
V074261026001364001 **MAIRIE DE FETERNES**	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	Agent accueil - état civil / urbanisme La mairie de Féternes, située entre lac et montagne, recherche, sous la responsabilité de la secrétaire générale, un agent d'accueil-état civil / urbanisme à compter du 1er janvier 2027.					
V074261015001171001 **MAIRIE DE LA CLUSAZ**	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	15/11/2026
	PISTEUR / NIVOCULTEUR La Clusaz, station de renommée internationale nichée au cœur des Alpes françaises, offre une expérience unique alliant sports d'hiver et activités estivales. Rejoignez notre équipe dynamique et passionnée, dédiée à offrir des moments inoubliables à nos visiteurs.					
V074261021000192001 **MAIRIE DE LA CLUSAZ**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	07/12/2026
	Agent(e) de maintenance bâtiments et réseaux Rattaché-e directement auprès du Responsable du bâtiment au sein du centre technique municipal, vous effectuerez des travaux courants d'entretien des bâtiments et équipements communaux (électricité, maçonnerie, peinture, plomberie, menuiserie). Vous gérez le suivi de la maintenance des réseaux humides et de la maintenance des poteaux incendies (travail en extérieur). Elle/Il sera en soutien du contrôleur ADS et chargé de la gestion des eaux pluviales.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000103001 **MAIRIE DE LA CLUSAZ**	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	Non	27/10/2026	01/11/2026
	Responsable service bâtiment					
V074261027000104001 **MAIRIE DE LA CLUSAZ**	Technicien	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	Non	27/10/2026	01/11/2026
	Responsable CTM					
V074261027000137001 **MAIRIE DE LA CLUSAZ**	Agent de maîtrise	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	Non	27/10/2026	01/11/2026
	Responsable service voirie					
V074261026000221001 **MAIRIE DE LA ROCHE SUR FORON**	Médecin de 2ème classe, Médecin de 1ère classe, Médecin hors-classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	Médecin Généraliste Le Centre de Santé du Foron est un centre médical composé d'une équipe de professionnels de santé salariés de la commune de La Roche-sur-Foron et qui prend en charge des patients (tout public) pour des consultations de médecine générale et pour des soins non programmés.					
V074261026000346001 **MAIRIE DE LA ROCHE SUR FORON**	Attaché	Prolongation du projet	35h00	Oui Art. L332-25 du code général de la fonction publique	26/10/2026	13/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	CHEF DE PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN" Sous l'autorité du Directeur Général des Services, vous assurez l'adhésion et l'animation du dispositif "Petites villes de demain" - opération de revitalisation du territoire - pour lequel la Commune de La Roche-sur-Foron en lien avec la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) a été retenue. Les orientations stratégiques de ce dispositif sont la transition écologique, la résilience et la vitalité économique. Petites villes de demain a aussi pour ambition d'accompagner les élus locaux et de leur apporter les moyens, les outils et les partenaires nécessaires leur permettant de répondre à ces orientations et de les piloter sur la durée du mandat municipal. Cet accompagnement repose alors sur les 3 piliers ci-après : •un appui global en ingénierie pour donner aux petites villes les moyens de définir et de mettre en œuvre leurs projets, •des outils et des expertises sectorielles pour répondre aux enjeux thématiques, dont des financements sur-mesure et ciblés, •l'accès à un réseau professionnel : le « club des Petites villes de demain », pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.					
V074261026000380001 **MAIRIE DE LA ROCHE SUR FORON**	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/02/2027
	Technicien Responsable du Centre Technique Municipal Rattaché(e) au Directeur des Services Techniques, vous êtes responsable du centre technique municipal réparti en 5 secteurs : Voirie, Bâtiments, Espaces Verts, Festivités et Magasin et composé d'une quarantaine d'agents. Vous aurez en charge le management direct des responsables de services ainsi que de l'équipe Propreté urbaine et du Magasin. Vous organisez, coordonnez et contrôlez l'activité des services techniques et vous êtes le garant de la bonne gestion du centre technique en moyens humains et matériels.					
V074261026000453001 **MAIRIE DE LA ROCHE SUR FORON**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	AGENT ENTRETIEN VOIRIE URBAINE Sous l'autorité du chef de service Voirie Urbaine, et de votre chef d'équipe direct, vos principales missions sont les suivantes : assurer le nettoyage mécanique et manuel de tous les espaces de la commune, dans les délais et la qualité demandée, à partir d'un planning établi par le chef d'équipe et en fonction des différents aléas (techniques et climatiques). Assurer l'entretien et le nettoyage des sanitaires publics. Conduire ponctuellement la balayeuse. Participer aux petits travaux de voirie (VRD). Participer à l'entretien des réseaux (regards, canalisations...). Participer à l'entretien périodique du matériel. Organiser son travail en fonction des éléments connus et des instructions reçues. Travailler en liaison avec les autres équipes du service et effectuer toute autre tâche à la demande de son supérieur hiérarchique. Faire des propositions liées à l'organisation et au développement de son secteur auprès de son chef d'équipe. Réaliser les astreintes nécessaires au bon fonctionnement des services techniques. Remplir les moyens de contrôle de l'activité du service (ex fiche de tâches...) et les transmettre à son chef d'équipe dans le respect des délais. Contribuer au déneigement des voies communales. Contribuer à l'image de la commune et à l'efficacité du service environnement et cadre de vie en veillant à la qualité du travail exécuté.					
V074261026000453002 **MAIRIE DE LA ROCHE SUR FORON**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	AGENT ENTRETIEN VOIRIE URBAINE Sous l'autorité du chef de service Voirie Urbaine, et de votre chef d'équipe direct, vos principales missions sont les suivantes : assurer le nettoyage mécanique et manuel de tous les espaces de la commune, dans les délais et la qualité demandée, à partir d'un planning établi par le chef d'équipe et en fonction des différents aléas (techniques et climatiques). Assurer l'entretien et le nettoyage des sanitaires publics. Conduire ponctuellement la balayeuse. Participer aux petits travaux de voirie (VRD). Participer à l'entretien des réseaux (regards, canalisations...). Participer à l'entretien périodique du matériel. Organiser son travail en fonction des éléments connus et des instructions reçues. Travailler en liaison avec les autres équipes du service et effectuer toute autre tâche à la demande de son supérieur hiérarchi[illegible] Faire des propositions liées à l'organisation et au développement de son secteur auprès de son chef d'équipe. Réaliser les astrei[illegible] nécessaires au bon fonctionnement des services techniques. Remplir les moyens de contrôle de l'activité du service (ex fiche de tâches..[illegible] les transmettre à son chef d'équipe dans le respect des délais. Contribuer au déneigement des voies communales. Contribuer à l'image d[illegible] commune et à l'efficacité du service environnement et cadre de vie en veillant à la qualité du travail exécuté.					
V074261026000485001 **MAIRIE DE LA ROCHE SUR FORON**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	17h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		permanent				
	Agent périscolaire- BAFA (h/f) Sous l'autorité de la Directrice Périscolaire, vous êtes chargé d'encadrer les enfants durant leur pause méridienne et durant les temps du matin et du soir. Vos principales missions sont les suivantes : assurer l'encadrement et l'accompagnement des enfants durant la pause méridienne et leur temps d'activité périscolaire (avant et après le temps scolaire). Assurer le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant. Appliquer les règles de sécurité dans les activités. S'approprier les méthodes et les outils pédagogiques d'animation. Participer aux réunions pédagogiques. Proposer et animer des ateliers dans le cadre du projet de service. Participer à des actions de formation.					
V074261026000556001 **MAIRIE DE LA ROCHE SUR FORON**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/01/2027
	Agent Festivités (h/f) Sous l'autorité du Responsable de Service, vos principales missions sont les suivantes : Sur le volet opérationnel : assurer les tâches de manutention, montage, démontage et livraison de matériel de la Commune. Assurer l'entretien et le suivi du matériel, notamment son prêt aux associations. Contribuer au déneigement des voies communales. Réaliser les astreintes nécessaires au bon fonctionnement du service Festivités. Sur le volet organisationnel : organiser son travail et être capable de travailler à la fois en autonomie et en équipe. Veiller au bon déroulement des différentes animations de la commune en assurant notamment le lien entre les différents intervenants (associations, écoles, mairies...) et en relation avec l'administration générale. Veiller à la bonne réalisation et à la qualité des interventions. Etre force de proposition, afin de répondre le mieux possible et dans les meilleurs délais aux différentes demandes. Sur le volet prévention : contrôler et s'assurer de la conformité des réalisations et garantir la sécurité des équipements (en lien avec le Responsable de Service et le Responsable Prévention). Respecter les consignes de sécurité dans les interventions ainsi que lors de la manipulation de matériels.					
V074261022001623001 **MAIRIE DE MESIGNY**	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	28h04	Oui Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	22/10/2026	22/10/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		collectivité				
	ATSEM La référente scolaire et périscolaire assure le lien entre la commune, l'équipe enseignante, les agents du service scolaire et périscolaire, les familles et les différents partenaires. Dans le cadre des orientations définies par les élus et sous l'autorité de sa responsable hiérarchique, elle assure des missions de coordination fonctionnelle, d'organisation et de suivi du service. Elle contribue au bon fonctionnement quotidien des services scolaires et périscolaires, à la qualité d'accueil des enfants et à la bonne circulation des informations entre les différents intervenants. En complément de ces missions, l'agent exerce ses fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles sur les temps scolaires auprès de l'équipe enseignante.					
V074261023000685001 **MAIRIE DE MONNETIER MORNEX**	Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Non	23/10/2026	01/11/2026
	Agent d'accueil des bibliothèques Il/elle participe à la fois à l'accueil du public, à la gestion des collections et à l'animation de la vie culturelle.					
V074261021000731001 **MAIRIE DE MORZINE (surcl. 40- 80 000 hbts)**	Educateur principal des APS de 2ème classe, Educateur principal des APS de 1ère classe, Educateur des APS	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	Non	21/10/2026	23/11/2026
	maitre nageur sauveteur Sous la responsabilité hiérarchique du chef de bassin de l'espace aquatique de Morzine, vous veillez à la sécurité des baigneurs et encad[illegible] les activités nautiques.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021000733001 **MAIRIE DE MORZINE (surcl. 40- 80 000 hbts)**	Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe, Technicien, Rédacteur, Agent de maîtrise principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	23/11/2026
	Responsable palais des sports Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint en charge des Projets et des Services Techniques, vous assurez le pilotage technique, réglementaire et opérationnel du Palais des Sports de Morzine (patinoire couverte, salles de pratiques sportives et centre de congrès). Vous garantissez le bon fonctionnement des équipements, encadrez les équipes techniques et participez aux projets d'amélioration et de modernisation de l'établissement. Vous assurez également, en cas d'absence ou de congés, l'intérim du responsable technique du Centre Aquatique.					
V074261021000761001 **MAIRIE DE MORZINE (surcl. 40- 80 000 hbts)**	Educateur principal des APS de 2ème classe, Educateur des APS, Educateur principal des APS de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe, Technicien	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	16/11/2026
	responsable espace aquatique Sous l'autorité de la Direction Générale, vous assurez la gestion globale de l'Espace Aquatique de Morzine, tant sur les plans administratif, technique, humain et opérationnel. Vous pilotez un équipement aquatique d'envergure comprenant : un bassin olympique extérieur de 50 mètres, un bassin extérieur d'apprentissage, un espace aqualudique extérieur comprenant toboggan et splashpad, un bassin couvert de 25 mètres, un bassin intérieur d'apprentissage, une pataugeoire, un espace thalassothérapie et bien-être. Vous garantissez la continuité du service public, la qualité de l'accueil des usagers, le bon fonctionnement des installations et la sécurité des personnes. Ce poste requiert une double compétence de gestionnaire et d'exploitant d'équipement aquatique, avec une véritable expertise dans le pilotage des installations hydrauliques et le fonctionnement d'un centre nautique, tout en conservant une aptitude à la surveillance des bassins et, le cas échéant, à l'enseignement des activités aquatiques.					
V074261022001068001 **MAIRIE DE PASSY**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite,	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		démission,...)				
	Un Responsable d'Office (H/F) - PT432 Rattaché(e) au Responsable du Pôle Entretien et Restauration Scolaire, vous travaillez au sein du service Education Jeunesse. Vous travaillerez les : lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h à 16h30, Mercredis de 10h30 à 15h. Pendant les vacances scolaires, vous effectuez l'accueil et la préparation des repas de l'accueil de loisirs Graine de Malice au Plateau d'Assy de 10h à 15h. Agent de la municipalité de PASSY, vous évoluez dans un environnement sécurisé par votre tenue (blouse, pantalon, chaussures de sécurité spécifique cuisine) et vos moyens matériels. La municipalité veille à votre qualité de vie au travail, par la fourniture d'outils ergonomiques et l'utilisation de produits écoresponsables.					
V074261023000067001 **MAIRIE DE PASSY**	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Nouveau projet	35h00	Oui Art. L332-24 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/12/2026
	Chargé de projet Econome de flux - PT460 Sous l'autorité du Directeur adjoint Patrimoine - Bâti du service Infrastructures Travaux Environnement, vous suivez et optimisez les consommations d'énergie et de fluides du patrimoine communal.					
V074261026000866001 **MAIRIE DE PASSY**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	8h10	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	26/10/2026	25/11/2026
	Agent d'animation de la pause méridienne - PT 234					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021001047001 **MAIRIE DE REIGNIER ESERY**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	20/11/2026
	AGENT DE VOIRIE					
V074261022001600001 **MAIRIE DE RUMILLY**	Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique, Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	21/12/2026
	Plombier / Chauffagiste Rattaché(e) au Responsable de section Bâtiment, vous réaliserez les missions suivantes : dépanne, met en place des installations (ECS, plomberie) et chauffage (têtes thermostatiques, radiateurs, pompes circulations, purgeurs...). Vérifie leur bon fonctionnement. Met en route et effectue le suivi de la piscine municipale (5 mois). Participe à la remise en conformité ADAP. Réalise des installations sanitaires (toilettes, lavabos, douches, mitigeurs, robinetterie). Réceptionne les matériaux commandés. Vérifie et relève les compteurs eau froide et eau chaude. Participe à l'élaboration du budget fonctionnement en remontant les besoins à son N+1.					
V074261023000415001 **MAIRIE DE RUMILLY**	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/01/2027
	Assistant(e) administratif(ve) - Régie des Services Techniques (H/F) Rattaché(e) au Responsable du service support des services techniques vous réaliserez les missions suivantes : accueillir, renseign[illegible] orienter les interlocuteurs. Enregistrer et suivre les demandes d'intervention via le logiciel interne. Rédiger les courriers et docum[illegible] administratifs et en assurer le suivi. Gérer le classement et l'archivage des documents. Participer à la planification des interventions ave[illegible] responsables de section et suivre leur avancement. Assurer la gestion et le suivi des commandes et des livraisons. Assurer l'interface [illegible] les associations et le service Logistique Manifestations : suivi des demandes, conventions de prêt de matériel et préparation [illegible] événements. Élaborer des tableaux de bord, suivre les heures et les activités des équipes et contribuer au bilan annuel de la régie. Suiv[illegible] habilitations et formations réglementaires des agents, en lien avec la DRH. Participer au suivi des actions de prévention et du DUERP.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261023001322001 **MAIRIE DE RUMILLY**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	33h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/01/2027
	Adjoint technique de restauration scolaire Au sein du service de restauration scolaire, vous assurez la préparation et le service des repas dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, et accompagnez les enfants durant le temps de repas. Vos missions principales : Mise en place du réfectoire : installation des salles, dressage des tables, préparation des chariots et du matériel. Réception et contrôle des plats : vérification des quantités, des températures et de la conformité des préparations. Maintien en liaison chaude : suivi des températures, respect des procédures de conservation et de réchauffe. Petites préparations : dressage en ramequins, mise en portion, présentation des plats. Plonge et entretien : lavage de la vaisselle, nettoyage et désinfection des locaux et du matériel. Service auprès des enfants : accueil avec sourire et bienveillance, accompagnement au repas, respect des rythmes et des besoins. Respect des protocoles HACCP : application stricte des règles d'hygiène alimentaire et de sécurité.					
V074261023001357001 **MAIRIE DE RUMILLY**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	20h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	22/12/2026
	Agent livraison et portage de repas - Cuisine centrale et centres de loisirs Au sein de la cuisine centrale, vous assurez la livraison, le portage et le service des repas pour les écoles et centres de loisirs, dans le respect des normes HACCP. Vos missions principales : Livraison des repas : prise en charge du camion au centre technique, chargement des repas, tournée de livraison dans les écoles, retour à la cuisine centrale. Service en réfectoire : participation au service des repas à l'école, aide éventuelle auprès des enfants, respect des règles de sécurité et de convivialité et bienveillance. Plonge et entretien : plonge, nettoyage et désinfection du réfectoire et des locaux de la cuisine centrale selon les protocoles HACCP. Intervention en centres de loisirs : service et plonge occasionnels les mercredis, en lien avec les équipes d'animation.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000110001 **MAIRIE DE RUMILLY**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	7h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	Agent polyvalent de restauration scolaire Au sein de la cuisine de l'école Joseph BEARD, vous assurez la préparation et le service des repas dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Vos missions principales : Préparer les repas (réchauffe, dressage, préparation simple) selon les menus définis. Garantir l'hygiène des locaux, du matériel et respecter les procédures de sécurité alimentaire. Assurer le service des repas aux enfants, veiller au bon déroulement des temps de repas. Participer au nettoyage et au rangement de la cuisine et de la salle de restauration. Respecter le planning annualisé défini par le responsable du service de restauration. Appliquer les consignes de sécurité liées au poste physique (port de charges, travail debout, gestes et postures). Faire du temps de repas un moment agréable pour les enfants.					
V074261027000485001 **MAIRIE DE RUMILLY**	Assistant d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	15h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	26/12/2026
	Enseignant artistique - spécialité Piano Au sein de l'École Municipale de Musique, Danse et Théâtre, vous assurez l'enseignement du piano et contribuez à la vie artistique et pédagogique de l'établissement. Vos missions principales : Enseignement du piano : cours individuels et collectifs, élaboration de progressions pédagogiques, adaptation aux profils variés (enfants, adolescents, adultes, amateurs ou préprofessionnels). Transmission théorique : répertoire, histoire de la musique, écoute et an[illegible] d'oeuvres, dans le respect du Schéma National d'Orientation Pédagogique. Projets artistiques : mise en oeuvre de concerts, auditio[illegible] spectacles, encadrement de pratiques collectives, direction d'ensembles, développement de partenariats culturels. Suivi pédagogi[illegible] organisation des études, évaluations régulières, participation aux jurys d'examens, communication avec les familles. Vie de l'établissem[illegible] participation aux réunions, projets transversaux, actions de rayonnement (portes ouvertes, forums, médiation culturelle). Développe[illegible] professionnel : maintien du niveau artistique, participation à des stages de perfectionnement et formations (pédagogie, préventio[illegible] risques, outils numériques). Prévention et déontologie : sensibilisation aux risques musculo-squelettiques et auditifs, attention [illegible] protection des mineurs et au respect des règles déontologiques.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261026000072001 **MAIRIE DE SAINT CERGUES**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	26/10/2026	26/11/2026
	Responsable Adjoint secteur enfance Afin de renforcer son équipe éducative et d'assurer une continuité dans la direction des accueils collectifs de mineurs (ACM), la commune de Saint-Cergues recrute un(e) animateur(trice) à plein temps. Ce poste présente une double mission : assurer une présence active sur le terrain auprès des enfants (3-12 ans) dans le cadre des accueils périscolaires (dont mercredis) et extrascolaires (vacances). Prendre ponctuellement en charge des fonctions de direction ACM (en relais de la directrice ou lors de temps spécifiques), garantissant ainsi la continuité éducative, organisationnelle et réglementaire. Le candidat évoluera dans un cadre professionnel reconnu, dynamique et motivant, au sein d'une équipe stable et investie.					
V074261023000181001 **MAIRIE DE SAINT GERVAIS LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	22/11/2026
	Responsable des animations à l'Office de tourisme Sous la responsabilité et l'autorité du Directeur de l'Office de Tourisme et de la Responsable Evènementiel, le ou la Responsable des animations est en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes d'animations de l'Office de tourisme tout au long de l'année. Il ou elle contribue également à l'organisation et au déroulement des événements. Il ou elle a en charge la promotion et la communication des animations en relation avec le pôle communication Mairie / Office de tourisme. Il travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux impliqués dans l'animation de la station (Domaine skiable, écoles de ski, Compagnie des guides, Thermes, U commerciale, associations, écoles, ...). Description des activités et des tâches : mettre en place et suivre les animations (pots d'acc spectacles enfants, etc.). Accueillir, gérer et animer les publics lors des manifestations. Gérer les contacts avec les prestataires. Rédige programmes d'animations et assurer leur diffusion (impression, site internet etc.). Veiller au bon respect des réglementations en vig concernant l'animation. Gestion et suivi des budgets des animations (commandes, factures, contrats, devis). Assurer les relations ave partenaires locaux, les associations locales, les écoles et les services techniques communaux. Veiller au rangement et au maintie matériel et des locaux en état. Participer à la mise en place des différents événements de la station. S'occuper de la sonorisation, lumiè projections et mise en place de PLV. A la fin de chaque période de vacances, un bilan d'animations (fréquentation, intérêt du pu ambiance, points positifs & négatifs de chaque animation, difficultés particulières, etc.).					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261026000536001 **MAIRIE DE SAINT-JORIOZ**	Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	9h41	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/11/2026
	Agent de service cantine					
V074261026000744001 **MAIRIE DE SAINT-JORIOZ**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	30h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	01/12/2026
	Agent d'entretien des locaux					
V074261026000638001 **MAIRIE DE SAINT JULIEN EN GENEVOIS**	Attaché, Attaché principal, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	26/10/2026	15/12/2026
	RESPONSABLE COMPTABILITE - FINANCES (H/F) •Encadrer le service comptabilité (2 agents + 1 apprenti) : organiser le travail, suivre les activités, former. Définir les procédures comptables internes. Former et sensibiliser les autres services de la collectivité sur la matière. Suivre l'évolution des outils numériques. En termes de comptabilité et fiscalité : surveiller la bonne exécution des dépenses et des recettes. Garantir le respect de la nomenclature M57. Être le correspondant quotidien de la Trésorerie. Assurer les opérations de fin d'exercice. Suivre la TVA, le FCTVA, la fiscalité communale. Assurer un contrôle élémentaire des satellites et organismes subventionnés par la Commune. Participer à la stratégie et au pilotage financier : produire les tableaux de bord d'aide à la décision. Suivre la trésorerie, dette et financement : suivre la trésorerie et les encours de dette. Négocier et suivre les emprunts et les ligne[illegible] trésorerie. Suivre les subventions. Monter et suivre le budget : aider à la préparation du budget et des décisions modificatives. Organiser le dialogue de gestion. Prépare[illegible] documents et délibérations financières. Autres missions : veiller à la sécurité financière des procédures de commande publique en lien[illegible] le service concerné. Suivre et organiser l'inventaire patrimonial de la collectivité.					
V074261021000468001 **MAIRIE DE SALES**	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une radiation des	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction	21/10/2026	02/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		cadres (retraite, démission,...)		publique		
	Auxiliaire de puériculture La crèche municipale de SALES recherche un/une auxiliaire puériculture à temps complet 35e/35. La crèche Le Jardin des P'tiouts est composée de 29 enfants de 2.5 mois à 4 ans répartis en 3 groupes « petits, moyens et grands ». Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 18h00 et le mercredi de 7h30 à 17h30. L'équipe de professionnelles est composée d'EJE, d'une infirmière, d'auxiliaires de puéricultures et de titulaires CAP AEPE, d'agents polyvalents.					
V074260731000783001 **MAIRIE DE SALLANCHES**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	21/10/2026
	UN AGENT DE SERVICE DE RESTAURATION ET ENTRETIEN					
V074260831000986001 **MAIRIE DE SALLANCHES**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	02/11/2026
	UNE RESPONSABLE ADJOINTE de centre de loisirs					
V074260831001020001 **MAIRIE DE SALLANCHES**	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	21/10/2026
	UN(E) GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF(TIVE) pour le service Petite enfance					
V074260917001604001 **MAIRIE DE SALLANCHES**	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	18/01/2027
	UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE FONCIER					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261021000103001 **MAIRIE DE SALLANCHES**	Attaché de conservation du patrimoine	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	18/01/2027
	UN(E) DIRECTEUR(TRICE) D'EXPLOITATION DU SITE TOURISTIQUE DU CHATEAU DES RUBINS					
V074261023001076001 **MAIRIE DE TANINGES**	Animateur, Animateur principal de 2ème classe, Animateur principal de 1ère classe, Rédacteur	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	Non	23/10/2026	01/12/2026
	Responsable du service En lien étroit avec les élus et sous l'autorité de la direction générale des services, la ou le responsable du service des « affaires scolaires, périscolaires et éducatives » : garantit la qualité, la continuité et la sécurité des services proposés aux enfants et aux familles. Assure la gestion du service de restauration scolaire. Coordonne les équipes scolaires / périscolaires (municipales et agents mis à disposition). Elabore et met en œuvre des projets éducatifs et partenariaux. Est l'interlocuteur privilégié de la commune vers l'école, les familles et les partenaires institutionnels ou associatifs. Le poste nécessite une capacité à articuler des responsabilités de gestion au quotidien avec une démarche de développement et d'amélioration des actions éducatives. Mission 1 : piloter et gérer le service public de la restauration scolaire : garantir la mise en œuvre de moyens adaptés pour que le service public de restauration scolaire assure la sécurité physique, morale et affective des enfants pendant les temps d'accueil, élaborer un projet de service en conséquent. Organiser le fonctionnement quotidien du service de restauration scolaire (repas livrés), effectifs, répartition des agents (municipaux + mis à disposition par des associations) et gestion des imprévus. Encadrer, coordonner et accompagner les ag nt municipaux affectés à ce service (temps non complets, vacataires). Élaborer les plannings, suivre les heures sur le logiciel comm a Encadrer le processus de recrutement et participer aux entretiens. Organiser les remplacements et anticiper les absences, remplacer l cas échéant. Accompagner les agents dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles, favoriser les formations et la montée en compét ces de chaque personne. Organiser des temps de concertation, des réunions de travail •Prévenir et gérer les situations de conflits sur le te ps méridien, faire vivre et appliquer le protocole commun mis en place à cet effet avec l'école et l'accueil de loisirs (CLAP Jacquemard, Ce tre de Loisirs et d'Accueil Périscolaire). Structurer et organiser le service en vue du déménagement du restaurant scolaire vers le nouveau ble enfance aînés des montagnes du Giffre (travaux en cours, déménagement prévu début 2028 – fonctionnement prévu sous forme de lf). Communiquer vers les parents, rencontrer les familles si besoin. Veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité alimentaire et le					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	procédures sanitaires. Suivre les PAI (projet d'accueil individualisé). Administrer le logiciel Familyclic. Participer à la définition du marché de fourniture des repas et le faire exécuter. Suivre les coûts de fonctionnement, les dépenses et recettes de la restauration scolaire. Mission 2 : encadrer le service scolaire : encadrer le service des ATSEM, faire le lien école / mairie pour ces 4 agentes. Être la personne référente dans les relations avec la direction du groupe scolaire de Mélan. Assurer le lien avec les services techniques pour l'entretien des locaux scolaires et périscolaires (ménage et petits entretien). Gérer administrativement certaines tâches liées aux services scolaires (inscriptions, demandes de dérogations...). Mission 3 : concevoir et mettre en œuvre des projets éducatifs et des partenariats : proposer, concevoir, coordonner et évaluer des projets éducatifs adaptés aux orientations éducatives souhaités par l'équipe municipale. Piloter l'élaboration puis la mise en œuvre et le suivi d'un nouveau projet éducatif territorial (PEDT). Poursuivre et entretenir des relations de travail régulières avec l'ensemble des partenaires (école, familles, le CLAP Jacquemard, maison départementale de l'enfance et de la famille (MDEF), communauté de communes des montagnes du Giffre et associations locales). Être force de proposition et participer aux projets municipaux en cours en lien avec l'enfance et la jeunesse (conseil municipal des jeunes, végétalisation de la cour de l'école élémentaire, etc.). Autres missions : préparer les propositions budgétaires du service et suivre l'exécution du budget. Organiser l'accompagnement des enfants sur les différents trajets des transports scolaires (2 lignes pour l'école primaire). Préparer ou suivre différentes instances en lien avec les élus référents : conseils d'école, commission des affaires scolaires, comité consultatif de la restauration scolaire, conseil municipal des jeunes.					
V074261021000645001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645002 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645003 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645004 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645005 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645006 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645007 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645008 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645009 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645010 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645011 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645012 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000645013 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000687001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000773001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	05/01/2027
	Animatrice jeunesse Placé sous l'autorité du directeur accueil jeunes et du directeur de service Education-Jeunesse, l'Animateur jeunesse et prévention a pour mission de concevoir et d'organiser des activités (sportives, culturelles, ludiques...) et de mettre en œuvre le projet du pôle jeunesse afin de favoriser les échanges et développer l'épanouissement, la sociabilité ou la créativité du public 11-17 ans auprès duquel il intervient.					
V074261021000784001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Placé sous l'autorité du directeur accueil jeunes et du directeur de service Education-Jeunesse, l'Animateur jeunesse et prévention a pour mission de concevoir et d'organiser des activités (sportives, culturelles, ludiques...) et de mettre en œuvre le projet du pôle jeunesse afin de favoriser les échanges et développer l'épanouissement, la sociabilité ou la créativité du public 11-17 ans auprès duquel il intervient.					
V074261021000797001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	6h37	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du responsable enfance jeunesse et du directeur périscolaire et extrascolaire, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000797002 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	6h37	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du responsable enfance jeunesse et du directeur périscolaire et extrascolaire, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810002 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810003 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810004 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810005 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810006 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810007 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810008 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810009 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810010 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810011 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000810012 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Sous l'autorité du directeur du service, du coordinateur d'animation et du directeur multisites, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations d'animation. Arborer une posture d'adulte référent et exemplaire.					
V074261021000847001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	01/01/2027
	Directeur (rice) adjointe d'animation Sous l'autorité du directeur du service, de la coordinatrice d'animation et du directeur multi site, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations. Adopter une posture d'adulte référent et exemplaire. Suppléer le directeur pour manager les équipes d'animation dans l'ensemble de leurs missions. Garantir le respect des normes et de la sécurité. Développer les partenariats et la communication.					
V074261021000866001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	06/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		permanent				
	Directeur (rice) adjoint(e) d'animation Sous l'autorité du directeur du service, de la coordinatrice d'animation et du directeur multi site, l'agent est chargé à titre principal d'assurer l'encadrement et l'animation des enfants inscrits en accueil périscolaire et extrascolaire en garantissant leur sécurité et en mettant en œuvre le projet pédagogique et les programmations d'animation. Assurer la sécurité des enfants encadrés. Participer à la création et à la mise en œuvre des projets pédagogiques et des programmations. Adopter une posture d'adulte référent et exemplaire. Suppléer le directeur pour manager les équipes d'animation dans l'ensemble de leurs missions. Garantir le respect des normes et de la sécurité. Développer les partenariats et la communication.					
V074261027000207001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	Directeur Général des Services Surclassée 40-80 000 habitants, station thermale réputée, la Ville de Thonon-les-Bains bénéficie d'une situation géographique et d'un patrimoine culturel exceptionnels, sources d'attractivité et de dynamisme tant résidentiels qu'économiques. Dans le cadre du renouvellement de sa direction générale, la Ville recherche son/sa futur(e) Directeur/trice Général(e) des Services, pour une prise de fonctions au 1er janvier 2027. Placé(e) sous l'autorité du Maire, vous dirigez l'ensemble des services de la Ville et du CCAS, soit environ 700 agents, et vous assurez : la mise en œuvre du projet de mandat et la traduction des orientations des élus en projets opérationnels ; le conseil et l'aide à la décision auprès du Maire et de l'exécutif ; le pilotage stratégique, budgétaire et organisationnel de la collectivité ; le management de l'équipe de direction et la conduite du changement ; la relation avec les partenaires institutionnels du territoire.					
V074261027000232001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Directeur gal. des services [A]	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Directeur Général des Services Surclassée 40-80 000 habitants, station thermale réputée, la Ville de Thonon-les-Bains bénéficie d'une situation géographique et d'un patrimoine culturel exceptionnels, sources d'attractivité et de dynamisme tant résidentiels qu'économiques. Dans le cadre du renouvellement de sa direction générale, la Ville recherche son/sa futur(e) Directeur/trice Général(e) des Services, pour une prise de fonctions au 1er janvier 2027. Placé(e) sous l'autorité du Maire, vous dirigez l'ensemble des services de la Ville et du CCAS, soit environ 700 agents, et vous assurez : la mise en œuvre du projet de mandat et la traduction des orientations des élus en projets opérationnels ; le conseil et l'aide à la décision auprès du Maire et de l'exécutif ; le pilotage stratégique, budgétaire et organisationnel de la collectivité ; le management de l'équipe de direction et la conduite du changement ; la relation avec les partenaires institutionnels du territoire.					
V074261027000285001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	Agent d'entretien des écoles L'agent d'entretien est placé sous l'autorité directe du Directeur du Service Education. Il assure l'entretien des locaux des écoles et veille à leur bonne tenue, en respectant les règles d'hygiène, de propreté, et s'assure que les conditions de sécurité sont respectées sur le site.					
V074261027000285002 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	Agent d'entretien des écoles L'agent d'entretien est placé sous l'autorité directe du Directeur du Service Education. Il assure l'entretien des locaux des écoles et vei leur bonne tenue, en respectant les règles d'hygiène, de propreté, et s'assure que les conditions de sécurité sont respectées sur le site.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000285003 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	Agent d'entretien des écoles L'agent d'entretien est placé sous l'autorité directe du Directeur du Service Education. Il assure l'entretien des locaux des écoles et veille à leur bonne tenue, en respectant les règles d'hygiène, de propreté, et s'assure que les conditions de sécurité sont respectées sur le site.					
V074261027000331001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT Thonon-les-Bains recrute son/sa Directeur/trice Général(e) Adjoint(e) « Services à la population » (H/F), pour une prise de fonction au 1er janvier 2027. Surclassée 40-80 000 habitants, station thermale classée, la Ville de Thonon-les-Bains bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle entre lac et montagne. Elle exerce de nombreuses missions de proximité au service de ses habitants. Membre de l'équipe de direction générale, le/la DGA pilote les services en relation directe avec la population : une délégation d'environ 300 agents, couvrant l'éducation, la jeunesse, la petite enfance, les solidarités et les seniors, le sport et la vie associative, la culture, ainsi que de nombreux équipements municipaux.					
V074261027001116001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	27/11/2026
	Agent de maintenance du mobilier urbain Sous la responsabilité directe du chef d'équipe exploitation et sous l'autorité du responsable de la Régie Exploitation / Evènementiel (d de son remplaçant en période de congés), en fonction des besoins du service, vous serez amené à effectuer des travaux de voirie et de re ort logistique pour les manifestations sportives culturelles et autres demandes en rapport avec votre activité.					
V074261027001116002 **MAIRIE DE THONON LES**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction	27/10/2026	27/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
BAINS		au sein de la collectivité		publique		
	Agent de maintenance du mobilier urbain Sous la responsabilité directe du chef d'équipe exploitation et sous l'autorité du responsable de la Régie Exploitation / Evènementiel (ou de son remplaçant en période de congés), en fonction des besoins du service, vous serez amené à effectuer des travaux de voirie et de renfort logistique pour les manifestations sportives culturelles et autres demandes en rapport avec votre activité.					
V074261027001405001 **MAIRIE DE THONON LES BAINS**	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, Agent social, Agent social principal de 2ème classe, Agent social principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	05/01/2027
	Auxiliaire de puériculture Prendre en charge le quotidien et le bien-être des enfants âgés de 3 mois à 4 ans.					
V074261023000885001 **MAIRIE DE VALLORCINE**	Attaché	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	5h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/10/2026	22/11/2026
	Directeur / Directrice de régie de remontées mécaniques La régie des remontées mécaniques de la Poya à Vallorcine est à la recherche d'un Directeur. Il sera principalement chargé du recrutem[illegible] du suivi de la partie réglementaire, du lien avec les prestataires extérieurs et de la gestion administrative de la régie.					
V074261022001340001 **MAIRIE DE VILLE EN SALLAZ**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	26h08	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	22/10/2026	02/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Agent polyvalent en milieu périscolaire Au sein d'une équipe de 8 agents, vous serez sous la responsabilité de l'Autorité Territoriale. Vous serez chargé de contribuer au bon déroulement du service de restauration scolaire et d'assurer l'accueil des enfants en garderie du soir.					
V074261023000821001 **MAIRIE DE VILLE-LA-GRAND**	Attaché, Educateur de jeunes enfants, Puéricultrice, Infirmier de classe normale (cat. B) (en extinction), Infirmier de classe supérieure (cat. B) (en extinction)	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/10/2026	01/02/2027
	Directeur de crèche - Coordinateur Petite Enfance Le coordinateur Petite Enfance a pour missions : participation à la définition de la politique petite enfance de la ville et à sa mise en œuvre. Conduite des projets du service en cohérence avec les axes définis par les Elu(e)s. Partage d'une culture commune dans le champ éducatif. Adaptation de la fonction au regard de l'évolution des politiques publiques, des enjeux des territoires et des besoins publics. Direction, coordination, management et animation du secteur petite enfance et des équipes en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations.					
V074261027000628001 **MAIRIE DE VIUZ EN SALLAZ**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h58	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	Agent d'animation et surveillance pause méridiene - entretien bâtiments communaux Sous l'autorité du responsable du service enfance jeunesse, vous aurez en charge la surveillance et l'assistance des enfants (primaire/maternelle) durant le temps de cantine, pendant les repas ainsi que dans les cours. De plus, il effectuera l'entretien du gymnase et de la salle des fêtes après les manifestations et évènements.					
V074261023000668001 **MAIRIE DU GRAND BORNAND**	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	14/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION GENERALE Rejoignez une collectivité dynamique au cœur des Alpes ! Située au pied de la chaîne des Aravis, Le Grand-Bornand est une station-village de montagne reconnue pour la qualité de son cadre de vie, son patrimoine préservé et son dynamisme touristique. Été comme hiver, la commune accueille de nombreux événements sportifs et culturels d'envergure et investit continuellement dans ses équipements et ses infrastructures. Territoire d'exception, Le Grand-Bornand s'inscrit également dans les grands projets d'avenir de la montagne française avec l'accueil d'épreuves dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030, générant des défis passionnants en matière d'organisation, d'aménagement et de gestion des équipements. Intégrer la Mairie du Grand-Bornand, c'est rejoindre une collectivité où la qualité du service public, la proximité avec les usagers et le travail en équipe occupent une place essentielle. Au sein de l'administration générale, vous contribuerez au bon fonctionnement de la collectivité en assurant la coordination et le suivi de dossiers administratifs variés. Ce poste polyvalent, alliant organisation, rigueur rédactionnelle, autonomie et sens du service public, vous permettra de participer activement à la gestion quotidienne des affaires administratives, au suivi des décisions du CCAS et à l'accompagnement des services dans leurs missions. En lien étroit avec la Directrice générale des services, le/la responsable de l'administration générale assure la coordination, la sécurisation et le suivi des activités administratives transversales de la collectivité. Veille à la qualité des procédures, au respect du cadre réglementaire et à la continuité du service public. Apporte un appui administratif et organisationnel à la direction générale et aux élus, et contribue à l'amélioration du fonctionnement interne de la collectivité. Interlocuteur ou interlocutrice privilégié(e) des services, des élus et des partenaires extérieurs, vous veillez à la fiabilité des procédures, au respect des échéances et à la bonne circulation de l'information.					
V074261026001248001 **REGIE DE GESTION D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE LA GALIPETTE (R2G)**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	28h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	26/10/2026	04/01/2027
	agent entretien Intégrer une crèche de 43 berceaux et une équipe pluridisciplinaire. Avec votre binôme, vos missions : nettoyage du bâtiment (salle de motricité, dortoirs, salle d'eau, couloir, vitres...). Entretien du linge (lavage du linge de cuisine, des habits des enfants...). Possibilité de remplacer l'agent de restauration en cas d'absence.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261015000339001 **SDIS de Haute-Savoie**	Sergent de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Sergents En sa qualité de premier commandant des opérations de secours ou sous l'autorité du commandant des opérations de secours, détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Dimensionne et met en œuvre les moyens opérationnels.Veille à la sécurité des personnels placés sous son autorité.					
V074261015000339002 **SDIS de Haute-Savoie**	Sergent de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Sergents En sa qualité de premier commandant des opérations de secours ou sous l'autorité du commandant des opérations de secours, détermine une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Dimensionne et met en œuvre les moyens opérationnels.Veille à la sécurité des personnels placés sous son autorité.					
V074261015000339003 **SDIS de Haute-Savoie**	Sergent de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Sergents En sa qualité de premier commandant des opérations de secours ou sous l'autorité du commandant des opérations de secours, déter ne une tactique opérationnelle à partir d'une analyse de la zone d'intervention. Dimensionne et met en œuvre les moyens opérationnels. V ille à la sécurité des personnels placés sous son autorité.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001236001 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236002 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236003 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le ca d'une opération de secours.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001236004 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236005 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236006 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le c d'une opération de secours.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001236007 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236008 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236009 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le ca d'une opération de secours.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001236010 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236011 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001236012 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le c d'une opération de secours.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001236013 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Chef d'équipe Sous l'autorité de l'encadrant des opérations de secours, réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours.					
V074261022001282001 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027
	Caporaux par mutation Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre l'incendie et concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. Cet établissement public administratif est composé de sapeurs-pompiers professionnels (680) et volontaires (2 976) ainsi que de personnels administratifs et techniques (169) qui partagent tous les mêmes valeurs portées par ce service public. Le corps départemental, composé de 83 centres d'incendie et de secours, assure annuellement près de 58 000 interventions sur ce territoire de plus de 850 000 habitants. Pour réaliser ses missions, le SDIS 74 recherche 5 caporaux ou caporaux-chefs de sapeurs-pompiers professionnels pour assurer les fonctions d'équipier ou chef d'équipe, répartis dans les différents centres du département, par voie de mutation externe. A l'issue d'une première sélection sur dossier, des tests d'aptitude et un entretien avec une commission de recrutement se dérouleront le 4 septembre 2026.Permis C et CO fortement appréciés.Les mutations interviendront le 1er janvier 2027.					
V074261022001282002 **SDIS de Haute-Savoie**	Caporal de SPP, Caporal chef de SPP	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	22/10/2026	01/01/2027

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Caporaux par mutation Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre l'incendie et concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. Cet établissement public administratif est composé de sapeurs-pompiers professionnels (680) et volontaires (2 976) ainsi que de personnels administratifs et techniques (169) qui partagent tous les mêmes valeurs portées par ce service public. Le corps départemental, composé de 83 centres d'incendie et de secours, assure annuellement près de 58 000 interventions sur ce territoire de plus de 850 000 habitants. Pour réaliser ses missions, le SDIS 74 recherche 5 caporaux ou caporaux-chefs de sapeurs-pompiers professionnels pour assurer les fonctions d'équipier ou chef d'équipe, répartis dans les différents centres du département, par voie de mutation externe. A l'issue d'une première sélection sur dossier, des tests d'aptitude et un entretien avec une commission de recrutement se dérouleront le 4 septembre 2026. Permis C et COD 1 fortement appréciés.Les mutations interviendront le 1er janvier 2027.					
V074261022000377001 **SI DES ECOLES DE FESSY ET LULLY**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	24h20	Oui Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	22/10/2026	02/11/2026
	ATSEM (h/f) Assister le personnel enseignant dans la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants.Surveiller les enfants à la cantine et et périscolaire.					
V074261022001608001 **SIAC - SI AMENAGEMENT DU CHABLAIS**	Ingénieur, Ingénieur principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Chargé-e de mission agriculture – environnement Le ou la chargé-e de mission recruté-e participera au montage de la candidature PAEC pour le Chablais ainsi qu'au suivi des campagnes de contractualisation en cours et à venir, en lien étroit avec les chargées de mission Natura 2000 de ses EPCI membres. Il ou elle travaillera en lien direct avec les agriculteurs et agricultrices du territoire. Le SIAC souhaite également travailler à la construction d'une filière transfrontalière pour la gestion et l'élimination des espèces invasives (insectes, espèces végétales). Un projet INTERREG est actuellement à l'étude pour financer un projet sur ce sujet, auquel le SIAC est partenaire. Ce projet, nommé MAGIC, pour « Modélisation d'Agroécosystèmes résilients pour Gérer les Invasifs dans un contexte de Changement Climatique », constitue un enjeu important pour le territoire. Le ou la chargé-e de mission sera chargé(e) de travailler avec les différents partenaires à la construction et à la mise en œuvre de ce projet. Le ou la chargé-e de mission recruté-e : effectuera le suivi des contrats MAEC, ainsi que l'évaluation et le bilan du PAEC du Chablais. Il ou elle travaillera en lien direct avec les agriculteurs et agricultrices du territoire. Participera à la coopération transfrontalière afin d'améliorer la connaissance scientifique relative aux espèces exotiques envahissantes (insectes et végétaux) et d'apporter des solutions durables permettant d'en réduire les incidences directes et indirectes.					
V074261021000525001 **SIVU Messery Nernier Les Petits Crayons**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	20/11/2026
	Agent périscolaire et de restauration Au sein d'une équipe de 8 agents, vous serez chargé d'assurer l'accueil des enfants en garderie du matin et du soir, ainsi que le service sur le temps de restauration.					
V074261021000525002 **SIVU Messery Nernier Les Petits Crayons**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/10/2026	20/11/2026
	Agent périscolaire et de restauration Au sein d'une équipe de 8 agents, vous serez chargé d'assurer l'accueil des enfants en garderie du matin et du soir, ainsi que le service su[illegible] temps de restauration.					
V074261021000525003 **SIVU Messery Nernier Les**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur	20h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction	21/10/2026	20/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
Petits Crayons		emploi permanent		publique		
	Agent périscolaire et de restauration Au sein d'une équipe de 8 agents, vous serez chargé d'assurer l'accueil des enfants en garderie du matin et du soir, ainsi que le service sur le temps de restauration.					
V074261021000643001 **SIVU Messery Nernier Les Petits Crayons**	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe, Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/10/2026	20/11/2026
	RESPONSABLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES (F/H) En lien étroit avec les Élus du SIVU, le Responsable des Affaires Scolaires et Périscolaires (F/H) participe à la conception et met en œuvre la politique publique en la matière. Il dirige, coordonne l'ensemble de l'activité scolaire et périscolaire.Il établit et entretient les relations avec les parents, les différents partenaires et la communauté éducative.					
V074261022000526001 **SYNDICAT MIXTE AMENAG. ARVE et AFFLUENTS-SM3A**	Technicien principal de 2ème classe	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	Non	22/10/2026	01/12/2026
	TECHNICIEN·NE "OUVRAGES DE PROTECTION" Vous rejoignez les 39 agents du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents, basé à Saint Pierre en Faucigny (Haute-Savoie). Sous l'autorité de la présidente, le pilotage de la direction du SM3A, et sous l'autorité hiérarchique directe du référent(e) « système d'endiguement », vous avez pour mission, au sein d'une équipe dédiée au Patrimoine d'assurer la surveillance, la gestion et l'entr[illegible] courant des ouvrages de protection contre les inondations, laves ou crues torrentielles représentant un linéaire de plus de 50 km pou[illegible] «ouvrages» et répartis sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve (de Chamonix à Gaillard).					
V074261022000547001 **SYNDICAT MIXTE AMENAG. ARVE et AFFLUENTS-SM3A**	Ingénieur	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	Non	22/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	CHEF·FE DE PROJET AU BUREAU D'ETUDES A la suite d'une création de poste, vous rejoignez les 39 agents du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents, basé à Saint Pierre en Faucigny (Haute-Savoie). Au sein de l'équipe du bureau d'études, vous avez pour mission d'animer et réaliser des études de conception d'aménagements en cours d'eau (hors « digues » au sens du décret de 2015), aux stades « études préliminaires » à « Projet », pouvant aller jusqu'au suivi des travaux dans certains cas.					
V074261022000557001 **SYNDICAT MIXTE AMENAG. ARVE et AFFLUENTS-SM3A**	Ingénieur	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	Non	22/10/2026	01/12/2026
	RESPONSABLE OPERATIONNEL ARVE AVAL Vous rejoignez les 39 agents du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents, basé à Saint Pierre en Faucigny (Haute-Savoie). Sous l'autorité du président, de la direction du SM3A, et sous l'autorité hiérarchique directe du responsable du Pôle « Opérationnel », vous avez pour mission principale l'encadrement, la gestion et la coordination d'une équipe de 3 techniciens rivière – chargés d'opérations sur le territoire Arve aval. Vous assurerez l'interface entre les techniciens et le pôle de Direction, afin d'obtenir les arbitrages et les priorisations de la Direction et les relayer auprès des élus et structures locales.					
V074261020000869001 **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE**	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/10/2026	20/11/2026
	TECHNICIEN.NE BÂTIMENT ET FLOTTE AUTOMOBILE (h/f) Le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB : site internet www.s-rb.fr) est situé au centre de la Haute-Savoie (10 minute… Genève, 30 minutes d'Annecy, de Chamonix et de Thonon-les-Bains) et il s'étend sur un périmètre de 30 communes et regroup… Communautés de communes. Au cœur du Faucigny, le SRB a déménagé dans son nouveau siège social depuis le 1er janvier 2025 s… commune centrale du territoire à Contamine-Sur-Arve. Afin de garantir un niveau de service uniforme sur son territoire de 340 km², le… agents du SRB sont répartis sur 5 sites géographiques différents. Régie des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et co… technique en appui aux communes sur les points d'eau incendie sur le territoire, le SRB dessert plus de 54 000 habitants et près de 22… abonnés. DETAIL STRUCTURE : le Syndicat est propriétaire de plusieurs bâtiments dont les principaux sont : le siège situé à Contamine-Arve (bâtiment neuf depuis le 1er janvier 2025 (surface : 716 m²)) ; le principal pôle technique situé à Scientrier (surface : 650 m²)					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	bâtiments composant le site de la principale station d'épuration à Scientrier (surface : 15500 m²). Le Syndicat est également locataire de plusieurs sites dont le principal : le pôle technique situé à Viuz-en-Sallaz (surface : 355 m²). La surface développée totale de l'ensemble des ouvrages et bâtiments (hors réservoirs) représente environ 21633 m². Le Syndicat est également propriétaire de 77 captages et 118 réservoirs pour l'eau potable. Le Syndicat est propriétaire de 52 véhicules, principalement des utilitaires. DESCRIPTIF DU POSTE : sous l'autorité de la cheffe du service en charge des ressources internes, finances et marchés publics, vous assumez la gestion technique du patrimoine bâti et la flotte automobile. Vos missions transversales couvrent l'ensemble du périmètre du SRB.					
V074261026000719001 **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE**	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	26/10/2026	27/10/2026
	TECHNICIEN INFORMATIQUE Le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (www.s-rb.fr) situé au centre de la Haute-Savoie est gestionnaire de l'eau potable et l'assainissement sur le territoire de 30 communes depuis le 1er janvier 2020 avec plus de 50 000 habitants, 60 agents et 21 840 abonnés. Les agents travaillent sur 4 sites différents. Au sein du service bureau d'études, composé de 11 personnes et sous la responsabilité de la cheffe de service et du chef d'équipe Ingénierie, vous occuperez un poste de technicien/ne informatique.					
V074261027000124001 **Thonon Agglomeration**	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/01/2027
	Chargé de mission prévention et promotion de la santé Depuis janvier 2026, l'agglomération porte son premier contrat local de santé (CLS). Outils opérationnel signé avec les partenaires pour 5 années, il s'appuie sur 4 axes prioritaires déclinés en 11 actions. Le CLS a pour objectif de contribuer à la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. Le déploiement du CLS de Thonon agglomération s'inscrit dans la démarche One Health / Une Seule S[illegible] Au sein du service Cohésion des territoires et citoyenneté, sous l'autorité du/de la coordonnateur/rice des politiques de santé, vous av[illegible] charge d'appuyer la conception et de mettre en œuvre les actions de prévention et de promotion de la santé à l'échelle des 25 comm[illegible] de l'agglomération. Avec le/la coordinateur/trice politiques de santé définir le programme d'actions auprès des publics sur les suje[illegible] de santé définis comme prioritaires ; être force de proposition-Inscrire les actions dans une approche transversale en lien avec les a[illegible] dispositifs portés par l'agglomération (contrat de ville, convention territoriale globale, habitat, milieux naturels, info jeunes, service déc[illegible] mobilité…). Appuyer le/la coordinateur/trice politiques de santé dans la conception et la mise en œuvre des évènements : fo[illegible] conférence. Identifier et faire appel aux partenaires du territoire pouvant intervenir sur les thématiques. En lien avec les partenaire[illegible] du territoire et le/la chargé/ée d'animation auprès des publics du service définir les formats d'intervention en veillant à développer[illegible]					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	approche spécifique pour les publics vulnérables. En lien avec le/la chargée d'animation auprès des publics du service, concevoir des modèles d'animation permettant un travail collaboratif et de créer du lien. Suivre et animer les groupes de travail du CLS.					
V074261022001154001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261022001154002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261022001175001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001185001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261022001218001 **Ville d'ANNEMASSE**	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	22/10/2026
	RESPONSABLE DU SERVICE DYNAMIQUES EDUCATIVES ET PARENTALITE Etre garant.e du développement d'un projet éducatif cohérent sur le territoire de la Ville. Garantir la qualité de l'offre éducative proposée sur la Ville sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Mettre en œuvre le PEDT (projet éducatif territorial) et les missions éducatives, en assurer le pilotage ainsi que le suivi.					
V074261022001593001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	21/11/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261022001631001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction	22/10/2026	02/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		emploi permanent		publique		
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en œuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 9 groupes scolaires de la Ville. Rattaché/e au responsable d'équipe périscolaire d'un de ces groupes scolaires et au sein d'une équipe d'animation, vous participez à la mise en œuvre des activités d'animation en lien avec le projet pédagogique du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) pour des enfants de 3 à 12 ans, sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) et éventuellement extrascolaires (les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires).					
V074261022001631002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	02/11/2026
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en œuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 9 groupes scolaires de la Ville. Rattaché/e au responsable d'équipe périscolaire d'un de ces groupes scolaires et au sein d'une équipe d'animation, vous participez à la mise en œuvre des activités d'animation en lien avec le projet pédagogique du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) pour des enfants de 3 à 12 ans, sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) et éventuellement extrascolaires (les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires).					
V074261022001641001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h39	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	02/11/2026
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en œuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 9 groupes scolaires de la Ville. Rattaché/e au responsable d'équipe périscolaire d'un de ces groupes scolaires et au sein d'une équipe d'animation, vous participez à la mise en œuvre des activités d'animation en lien avec le projet pédagogique du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) pour des enfants de 3 à 12 ans, sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) et éventuellement extrascolaires (les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires).					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261022001641002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h39	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	02/11/2026
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en œuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 9 groupes scolaires de la Ville. Rattaché/e au responsable d'équipe périscolaire d'un de ces groupes scolaires et au sein d'une équipe d'animation, vous participez à la mise en œuvre des activités d'animation en lien avec le projet pédagogique du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) pour des enfants de 3 à 12 ans, sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) et éventuellement extrascolaires (les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires).					
V074261022001642001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h06	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	02/11/2026
	animateur périscolaires Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en œuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 9 groupes scolaires de la Ville. Rattaché/e au responsable d'équipe périscolaire d'un de ces groupes scolaires et au sein d'une équipe d'animation, vous participez à la mise en œuvre des activités d'animation en lien avec le projet pédagogique du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) pour des enfants de 3 à 12 ans, sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) et éventuellement extrascolaires (les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires).					
V074261022001642002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h06	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/10/2026	02/11/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	animateur périscolaires Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en œuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 9 groupes scolaires de la Ville. Rattaché/e au responsable d'équipe périscolaire d'un de ces groupes scolaires et au sein d'une équipe d'animation, vous participez à la mise en œuvre des activités d'animation en lien avec le projet pédagogique du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) pour des enfants de 3 à 12 ans, sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) et éventuellement extrascolaires (les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires).					
V074261023000163001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	8h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	23/10/2026
	Agents assurant la sécurisation aux abors des Ecoles (h/f) Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en oeuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 8 groupes scolaires de la Ville. Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service Education, vous contribuez à la sécurité des enfants en les aidant à traverser la chaussée sur les passages piétons, au moment de leur entrée et sortie de l'école en modérant la circulation : 30 minutes le matin de 7h50 à 8h20 ou de 08h05 à 8h35 25 minutes avant l'ouverture de l'école et 15 minutes après la fermeture de l'école le midi 35 minutes avant la fermeture de l'école après le repas 30 minutes le soir de 16h20 à 16h50.					
V074261023000163002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	8h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/10/2026	23/10/2026
	Agents assurant la sécurisation aux abors des Ecoles (h/f) Avec plus de 250 agents, le service Education a pour mission de mettre en oeuvre la politique éducative de la collectivité. Environ 4 000 élèves de maternelle et d'élémentaire sont inscrits dans les 8 groupes scolaires de la Ville. Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service Education, vous contribuez à la sécurité des enfants en les aidant à traverser la chaussée sur les passages piétons, au moment de leur entrée et sortie de l'école en modérant la circulation : 30 minutes le matin de 7h50 à 8h20 ou de 08h05 à 8h35 25 minutes avant l'ouverture de l'école et 15 minutes après la fermeture de l'école le midi 35 minutes avant la fermeture de l'école après le repas 30 minutes le soir de 16h20 à 16h50.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261026000243001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Non	26/10/2026	07/11/2026
	Balayeur propreté manuel Ramassage des encombrants. Nettoyage des places, voies et trottoirs. Soufflage des feuilles. Nettoyage du mobilier urbain et des corbeilles de propreté. Débroussaillage et désherbage. Nettoyage des parcs à chiens, points verts de collecte sélective, caniveaux à grilles, déchets divers. Participation aux urgences ponctuelles. Participation à la viabilité hivernale et au déneigement. Et toutes sujétions du Responsable du service Entretien-Maintenance-Voirie.					
V074261027000373001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373003 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction	27/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	de 1ère classe	emploi permanent		publique		
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373004 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373005 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373006 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373007 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373008 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373009 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000373010 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373011 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373012 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000373013 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373014 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373015 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000373016 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373017 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373018 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000373019 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373020 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373021 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les acti d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000373022 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373023 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000373024 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	9h27	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	animateur.rice interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000471001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	6h07	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de sécurisation Aide aux enfants pour la traversée de la chaussée sur les passages piétons au moment de leur entrée et sortie de l'école.					
V074261027000496001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	6h18	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000587001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	8h45	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur interclasse Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les acti[illegible] d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000603001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	10h09	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000603002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	10h09	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000632001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	10h51	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000635001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	12h25	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	AGENT DE RESTAURATION Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000635002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	12h25	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
		permanent				
	AGENT DE RESTAURATION Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000635003 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	12h25	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	AGENT DE RESTAURATION Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000635004 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	12h25	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	AGENT DE RESTAURATION Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000635005 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	12h25	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	AGENT DE RESTAURATION Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000648001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	12h25	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000652001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	14h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000657001 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des miss[illegible] éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développe[illegible] environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Prépare[illegible] mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000657002 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000657003 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000657004 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000657005 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000657006 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000657007 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000663001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h09	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000663002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h09	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000663003 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h09	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000663004 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h09	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000673001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	19h46	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000678001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	18h12	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000683001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	AGENT DE RESTAURATION Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000686001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	18h43	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000686002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	18h43	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000689001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h42	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	AGENT DE RESTAURATION Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000696001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000696002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000696003 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000696004 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000696005 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le :
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000696006 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000696007 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000696008 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000696009 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000696010 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000696011 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000699001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h06	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000703001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	26h15	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000706001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h16	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000706002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h16	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000706003 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h16	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000706004 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h16	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000706005 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h16	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000711001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000711002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000711003 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000711004 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000711005 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000711006 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000711007 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000711008 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000711009 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animateur.rice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000724001 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000725001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	30h06	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000725002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur	30h06	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction	27/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	de 1ère classe	emploi permanent		publique		
	Animatrice CLAE Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives. Partager les repas des enfants à midi. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Concevoir, proposer et mettre en œuvre les activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service.					
V074261027000733001 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733002 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des miss éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développe environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Prépare mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733003 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733004 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733005 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733006 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733007 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733008 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733009 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733010 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733011 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733012 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733013 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733014 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733015 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733016 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733017 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733018 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733019 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733020 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733021 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733022 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733023 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733024 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733025 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733026 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000733027 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733028 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					
V074261027000733029 **Ville d'ANNEMASSE**	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	ATSEM Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Assurer des missions éducatives en partenariat et en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Développer un environnement relationnel de qualité autour de l'enfant. Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000738001 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000738002 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000738003 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V074261027000738004 **Ville d'ANNEMASSE**	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	Agent de restauration Participer aux activités de préparation alimentaire, aux missions de réception des marchandises, de mise en place du couvert, de distribution et de service des repas, d'accueil et d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration.					
V074261027000780001 **Ville d'ANNEMASSE**	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026
	RESPONSABLE EQUIPE PERISCOLAIRE Assurer l'encadrement de l'équipe ATSEM et faire le lien avec le Directeur d'école. Assurer l'encadrement de l'équipe d'animation : temps de travail, horaires, taux d'encadrement. Assurer la cohérence de l'équipe en optimisant les compétences de chaque agent. Assurer le suivi pédagogique des activités : accompagnement des animateurs dans la proposition, préparation et conduite des actions d'animation, contribuer au développement des compétences des animateurs. Contribuer, en coopération avec les directeurs et enseignants, au bon fonctionnement quotidien du site (occupation des locaux, absences, présences, règles de vie...). Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique en conformité avec le projet éducatif de la Ville. Garantir la qualité des conditions d'accueil des enfants en centre de loisirs, garantir le bon maillage des activités sur le site. Renforcer le lien scolaire et périscolaire en collaboration avec le Responsable de l'action éducative périscolaire.					
V074261027000780002 **Ville d'ANNEMASSE**	Animateur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/10/2026	01/12/2026

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR

N° de déclaration/Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
	RESPONSABLE EQUIPE PERISCOLAIRE Assurer l'encadrement de l'équipe ATSEM et faire le lien avec le Directeur d'école. Assurer l'encadrement de l'équipe d'animation : temps de travail, horaires, taux d'encadrement. Assurer la cohérence de l'équipe en optimisant les compétences de chaque agent. Assurer le suivi pédagogique des activités : accompagnement des animateurs dans la proposition, préparation et conduite des actions d'animation, contribuer au développement des compétences des animateurs. Contribuer, en coopération avec les directeurs et enseignants, au bon fonctionnement quotidien du site (occupation des locaux, absences, présences, règles de vie...). Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique en conformité avec le projet éducatif de la Ville. Garantir la qualité des conditions d'accueil des enfants en centre de loisirs, garantir le bon maillage des activités sur le site. Renforcer le lien scolaire et périscolaire en collaboration avec le Responsable de l'action éducative périscolaire.					

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 074-287412019-20261102-2026_CE_041-AR